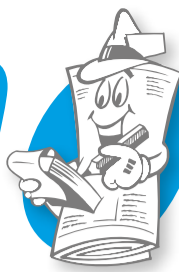


Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 259 - été 2020

SOMMAIRE

➤ **Actualités**
Le nouveau conseil
municipal



Pages 4 & 5

➤ **Économie**
Un budget sous le
signe de la prudence



Pages 6 & 7

➤ **Dossier**
Déconfinement :
et maintenant ?



Pages 14 & 15



spécial coronavirus COMMENT LA VILLE A FAIT FACE



Pages 8 à 13

TEMPS FORTS

➤ Dimanche 26 juillet Commémoration

La Ville rendra hommage aux Patriotes fusillés par les nazis à Domont en août 1944. Le cortège partira de l'Hôtel de Ville pour un dépôt de gerbes au pied de la stèle de la Place Robert Meunier avant de se recueillir devant le monument des 4 Chênes, route des fusillés.

Rassemblement devant l'Hôtel de Ville à 8h45
Transport assuré par le car municipal
Renseignements : 01 39 35 55 00



➤ Samedi 5 septembre Forum des associations

Grâce à des aménagements d'organisation, le forum des associations pourra bien avoir lieu à la rentrée dans des conditions de sécurité optimales. Loisirs, sport, culture, solidarité... venez découvrir le dynamisme associatif de la ville !

De 10h à 17h
au gymnase du Lycée - avenue de l'Europe
Renseignements : 01 39 35 55 00



Frédéric Bourdin répond à vos questions

Le 15 mars dernier, les électeurs étaient appelés aux urnes. À Domont, l'équipe conduite par Frédéric Bourdin, Maire sortant, était la seule en lice du scrutin. Deux jours plus tard, la France entrait en confinement. Comment la Ville a géré la crise sanitaire? Quelles conséquences à court et moyen termes dans la vie communale? Quelles sont les priorités d'action de la nouvelle équipe municipale? Frédéric Bourdin répond aux questions les plus fréquemment posées depuis la sortie du confinement.

Toutes les consignes sanitaires ont été respectées à Domont, élus et agents communaux sont restés mobilisés pour faire face.

Près de quatre mois après le début du confinement, que reprenez-vous aujourd'hui de cette crise exceptionnelle?

Un énorme sentiment de vulnérabilité, de fragilité. Cette crise a démontré que nos sociétés modernes n'étaient pas à l'abri d'événements exceptionnels d'une telle ampleur, malgré les avertissements de nombreux scientifiques insuffisamment écoutés et surtout pris au sérieux. À Domont, nous avons senti le danger arriver dès le début de l'année lorsque l'épidémie s'est déclarée en Chine, mais nous nous sommes tenus à respecter scrupuleusement les recommandations des pouvoirs publics et ce tout au long de la crise sanitaire.

Comment s'est organisée la mise en confinement des services municipaux?

L'annonce du confinement s'est faite en quelques jours seulement, de manière brusque, en tout juste 72 heures. D'abord la veille des élections puis le 16 au soir avec l'annonce de la mise en confinement. En mairie, notre première mesure a été de maintenir l'ensemble des agents à leur domicile dès le mardi 17 mars à 12h. L'organisation d'un service minimum s'est faite dans la foulée, dans le cadre d'une cellule de crise réunissant élus et cadres communaux.

Vous avez également mis en place des procédures de télétravail?

Les services ont poursuivi leurs missions en télétravail, avec le soutien de notre service informatique qui a préparé les adaptations techniques nécessaires en un temps record. Le standard de la mairie a par exemple été géré par nos agents depuis leur domicile. Le télétravail constitue une piste d'évolution intéressante, mais les services publics communaux nécessiteront longtemps encore une présence physique des agents pour servir les Domontois.

Sur quels critères avez-vous défini les services qu'il fallait maintenir en activité, partielle ou complète?

Nous avons tout d'abord répondu aux réquisitions des pouvoirs publics, par exemple pour le maintien de structures d'accueil pour les enfants des soignants en laissant ouverts un groupe scolaire ainsi que les services périscolaires tels que la cantine ou les centres de loisirs, et ce pour accueillir une dizaine d'enfants au total. Le service restauration est toujours resté ouvert pour préparer les repas aux enfants des personnels soignants et livrer ceux des seniors qui bénéficient du portage de repas.

Le service état-civil est lui aussi resté actif pendant toute la durée du confinement pour enregistrer les naissances et malheureusement les décès, formalités qui ne pouvaient en aucun cas être reportées.

Le service communication a lui aussi continué de fonctionner en recentrant son activité sur les réseaux sociaux et le site internet de la ville.

Chacun l'a constaté, la parution du Domontois a dû être suspendue, en raison notamment de l'indisponibilité des entreprises qui assurent la mise en boîte aux lettres.

Et bien sûr, nous avons maintenu l'ensemble des effectifs de la Police municipale en activité pour assurer les missions de sécurité habituelles et venir en renfort des forces de gendarmerie pour l'application des mesures du confinement. Nos policiers municipaux ont énormément travaillé tout au long de cette crise, de même que nos sapeurs-pompiers et gendarmes.



Un autre service s'est montré particulièrement actif, le Centre Communal d'Action Sociale.

Effectivement, les équipes du CCAS sont restées sur le pont pendant toute la durée du confinement pour accompagner les personnes les plus fragiles et les plus isolées, nos seniors notamment. Nous avons activé le Plan prévu pour les périodes de canicule en prenant très régulièrement contact avec les personnes dépendantes ou vulnérables, avec le renfort d'agents d'autres services comme le service événementiel ou le personnel de mon cabinet. Ces renforts ont permis d'appeler quotidiennement certaines personnes et de leur apporter des aides directes, comme l'achat de courses, le retrait de médicaments ou la fourniture d'attestations de déplacement imprimées. Nous avons même pu élargir ce dispositif aux retraités recensés dans le cadre des animations seniors.

Budgétairement, y aura-t-il un impact de la crise sur les finances de la ville?

Nous dresserons le bilan dans les semaines à venir pour procéder à d'éventuels ajustements du budget 2020. Mais ce qu'il faut retenir, contrairement à certaines idées reçues, c'est que la commune n'aura réalisé aucune économie de dépenses. Tous les agents communaux pour la



plupart fonctionnaires ont perçu leurs salaires financés par le budget de la Ville, sans aucune compensation de l'État. Je remercie la Direction des Ressources Humaines pour sa mobilisation sans que cela n'aurait pas été possible.

Par ailleurs, les baisses de dépenses entraînées par l'annulation de toutes les manifestations publiques devraient compenser les dépenses imprévues liées à la crise, comme la mise en place de dispositifs barrières, l'achat de masques, de gel hydroalcoolique, de protections en plexiglas, dans des quantités importantes. Enfin, nous devons tenir compte de la baisse des recettes de nombreux services à la population tels que les cantines ou les services scolaires dont les coûts fixes sont restés constants en raison des maintiens de salaire des agents.

Au final, il y aura un coût pour la Ville, mais dans des proportions qui ne devraient pas entraîner de modification de notre équilibre budgétaire et de notre fiscalité locale.

Sur le plan sanitaire et humain, avez-vous un bilan à communiquer?

Combien de malades et de décès devons-nous déplorer à Domont? Je n'ai pas la réponse. Personne n'était en mesure de comptabiliser les cas entre les malades avérés et les suspicions, les hospitalisations, les malades restés à domicile. Nous avons gardé le contact avec les médecins et soignants domontois pendant toute la durée du confinement, on peut juste dire que la maladie a frappé, ici comme ailleurs.

Difficile de revenir sur cette crise sanitaire sans évoquer ce qu'on peut appeler la saga des masques...

Cela a été une course permanente du début à la fin. Dans un premier temps, nous nous sommes mobilisés pour remédier au manque de masques dans les cabinets médicaux de la ville. On a réussi à en trouver, grâce à des dons d'entreprises ou l'aide de Domontois qui en ont fabriqué et que je remercie. Sur ce plan, je dois surtout féliciter la Région Île-de-France qui a fait preuve d'une réelle efficacité. La Région nous a délivré assez rapidement des masques chirurgicaux que nous avons pu répartir auprès des soignants et ensuite auprès des commerçants restés ouverts, puis les usagers des gares. Le Département nous a également fourni 4000 masques en tissu en fin de pandémie.

Les masques distribués aux Domontois l'ont été assez tardivement, pour quelles raisons?

Parce que nous avons fait le choix de passer commande auprès d'un fournisseur référencé par la Région Île-de-France, dans un souci de qualité donc de sécurité. Or ces masques devaient être certifiés par la Direction Générale de l'Armement

au terme de tests bien plus exigeants que ceux requis par autre organisme certificateur, comme l'Afnor. Résultat, nos masques sont restés bloqués administrativement alors que les communes qui s'étaient contentées de masques aux normes Afnor les ont obtenus plus vite, ce que personne n'était en mesure d'anticiper.

Ce qu'il faut savoir cependant, c'est que les masques qui ont été distribués à tous les Domontois sont d'une qualité irréprochable et devraient résister à une cinquantaine de lavages sans perdre de leur efficacité. Conservez-les précieusement, on ne sait jamais.



Il y a également eu le problème de la réouverture des écoles à gérer. Les écoles domontoises ont rouvert très tôt, n'était-ce pas un risque?

Avec le recul, je ne regrette absolument pas d'avoir pris cette décision. J'estime en effet que la première des aides que la Ville a pu apporter au monde économique a été de rouvrir toutes les écoles. Cette réouverture, a été particulièrement bien organisée par le Service Enfance, pour permettre dès le 14 mai à un maximum de salariés et surtout de travailleurs indépendants de pouvoir reprendre leur travail. Cette réouverture précoce, avec des effectifs modestes, a permis de roder les protocoles sanitaires et de monter en puissance dans les meilleures conditions. C'était une mesure à la fois sociale, éducative et économique qu'il fallait prendre au plus tôt, quand beaucoup d'autres communes ont fait le choix d'attendre et de rendre encore plus compliquée la reprise de l'activité.



FESTIVAL DE L'ÉTÉ, FEU D'ARTIFICE, FOIRE D'AUTOMNE, FESTIVAL DU CIRQUE

ANNULÉS

Le Maire l'a confirmé au cours de cet entretien, le Festival International du Cirque du Val-d'Oise et malheureusement aussi la Foire de Domont sont officiellement annulés. « Ces deux événements emblématiques reposent fortement sur l'engagement d'associations et de bénévoles qui sont restés confinés au moment où s'engage l'important travail de préparation », explique le Maire. « L'association CAP Domont qui organise le Festival du Cirque nous a informés très tôt que ce festival serait impossible à organiser

en octobre, à la fois pour des raisons techniques mais également par défection des artistes habituellement sélectionnés dans les plus grands festivals qui malheureusement étaient tous annulés. »

Quant à la Foire, rassembler plus de cent mille visiteurs sans savoir exactement quelles seront les mesures sanitaires à la fin du mois de septembre constitue une énorme prise de risque. « Les contraintes sanitaires sont simplement inapplicables sur une manifestation

d'une telle ampleur. Nous avons quand même demandé l'autorisation préfectorale. Nous attendons la réponse », précise Frédéric Bourdin.

Autres manifestations annulées : le Festival de l'été et le feu d'artifice du 14 juillet pour les mêmes raisons.



RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Grâce à des aménagements dans l'organisation qui permettront d'assurer l'accueil des visiteurs dans des conditions de sécurité plus facilement maîtrisables (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique, gestes barrières, pas de démonstrations sportives...), la Ville pourra maintenir le Forum des associations.

« Il est important d'accompagner nos associations dans leur redémarrage », insiste le Maire. Venez découvrir la richesse de la vie associative locale.

Samedi 5 septembre de 10h à 17h
au gymnase du Lycée
Renseignements : 01 39 35 55 00



Le fait d'avoir été élus à 100 %, sans liste concurrente, nous confère une responsabilité encore plus grande, un énorme devoir de transparence et d'écoute.

Le 15 mars dernier, les élections municipales se sont déroulées dans un contexte sans précédent puisqu'une seule liste, celle que vous avez conduite, s'est présentée aux suffrages des Domontois. Que vous inspire cette élection aujourd'hui ?

Effectivement, ce cas de figure, à ma connaissance, ne s'était jamais présenté à Domont. Être élu avec 100 % des voix, disposer d'un conseil municipal sans représentants de l'opposition, c'est une énorme responsabilité. Celle d'appliquer le programme que nous avons élaboré, mais également une plus grande responsabilité d'écoute des Domontois, notamment de ceux qui n'auraient peut-être pas voté pour cette équipe. Je resterai pour cela un maire abordable, disponible, afin d'écouter tout le monde.

Une nouvelle équipe a officiellement pris ses fonctions le 26 mai dernier avec plus de deux mois de retard sur le calendrier en raison de la crise. Quelle est la feuille de route pour les six années à venir ?

Le même travail, le même sérieux, le même respect de tous les Domontois qui ont fait le succès du précédent mandat. J'ai demandé à l'équipe de respecter scrupuleusement nos institutions municipales en évitant l'entre-soi. Les séances du conseil municipal sont publiques, je le rappelle, les Domontois qui le souhaitent pourront y assister.

En ce qui me concerne, je resterai présent sur les réseaux sociaux où chacun peut s'adresser à moi librement. Ce que je constate, après quatre années d'expérience de maire, c'est que nous avons plutôt affaire à des points de désaccord qu'à un phénomène d'opposition structuré.

Qu'est-ce qui caractérise cette nouvelle équipe ?

J'ai engagé beaucoup de temps et de réflexion pour constituer ce groupe. J'ai recherché des femmes et des hommes très motivés, ayant envie de s'impliquer dans la vie de la commune et représentatifs de la diversité de notre population. Les nouveaux conseillers viennent d'horizons très divers, de générations mixées, mais ont un point en commun : leur attaché à Domont. Tous ces élus se verront confier un rôle correspondant à leurs compétences, à leurs centres d'intérêt.

Quelles seront les premières priorités de cette nouvelle mandature ?

Nous allons renforcer la politique de la Ville en faveur de l'éducation. Concrètement, nous allons prochainement signer un Contrat d'Aménagement Régional qui va nous permettre de lancer deux projets d'agrandissement de nos écoles, au Trou Normand et à Pasteur sans oublier la création d'un nouveau centre aéré, également au Trou Normand. Ce contrat dont

le principe a été validé lors du dernier conseil municipal permettra à la Ville de bénéficier de subventions importantes de la Région Île-de-France et du Département du Val-d'Oise.

Dans un tout autre domaine, nous allons rapidement engager la transformation de la Maison de la Tourelle, située à côté de la médiathèque, en musée de la Brique et en lieu d'exposition. Nous ouvrirons également le parc de cette belle maison au public, en y accueillant par exemple des expositions de plein air et des animations. L'idée, c'est de renforcer le pôle culturel de la ville autour de la médiathèque en valorisant cette belle propriété communale, très bien située. Enfin, nous espérons pouvoir réaliser notre nouvelle maison de santé d'ici la fin de l'année, dans l'une des nouvelles surfaces commerciales du Cœur de ville.



Une question à ce sujet : pourquoi les boutiques situées en rez-de-chaussée du Cœur de ville sont-elles encore inoccupées ?

Parce que nous avons un dernier point de désaccord avec le promoteur. Avant de prendre officiellement possession de ces 23 boutiques qui deviendront propriété de la commune, nous souhaitons que certaines malfaçons soient immédiatement traitées. Pas question de mettre ces boutiques en location et d'avoir à gérer des problèmes qui doivent être corrigés dès maintenant par le constructeur. Et finalement, ce litige a retardé la commercialisation ; c'est peut-être mieux ainsi car la crise du coronavirus aurait mis ces nouveaux commerçants en grande difficulté. Pour information, nous avons recueilli un peu plus de 150 dossiers de candidature, c'est un succès. Nous pourrions ainsi faire un choix très pertinent de commerces et d'artisans qui apporteront un vrai plus aux Domontois.

Le programme que vous avez diffusé en mars dernier présentait des propositions dans la plupart des domaines de l'action locale. Commençons par la culture et les loisirs.

Sur ce plan, nous lancerons rapidement le projet d'agrandissement du centre Georges Brassens. C'est indispensable pour recentrer les nombreuses activités sur un même lieu et permettre à un plus grand nombre d'accéder à cette offre culturelle et de loisirs variée et de qualité. Nous travaillons également sur le projet d'un nouveau cinéma. La commune est en cours d'acquisition des terrains situés derrière la Clinique Capio à proximité du garage Renault, dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Vous avez également annoncé des évolutions dans le domaine sportif ?

Je confirme en effet que nous projetons la réalisation d'une nouvelle salle multisports. Cet équipement pourrait être créé en agrandissement de l'actuel dojo du complexe sportif Jean Jaurès. Globalement, nous sommes confrontés à une demande très importante sur le plan sportif, sujet sur lequel nous travaillerons en concertation directe avec nos associations.



Vous avez également annoncé plusieurs projets de redynamisation du Haut-Domont. Où en sommes-nous ?

L'un de ces projets va commencer très prochainement. Il s'agit de la transformation de l'ancienne clinique de Longpré en résidence seniors dont la Ville vient de signer le permis de construire. C'est un projet de très grande qualité qui redynamisera le quartier, notamment au plan commercial.

À plus long terme, nous conservons l'objectif de requalifier la place Gambetta avec quatre conditions : conserver un espace nécessaire à l'agrandissement du cimetière, établir une maison médicale dans les locaux de l'ancien district de football, créer une crèche privée et enfin aménager un parking public à double niveau en lieu et place du parking actuel, afin d'augmenter la capacité d'environ 80 places.

Un mot enfin sur l'une des attentes fortes du moment, à savoir la protection de l'environnement et l'évolution



des comportements face au défi climatique. Que prévoyez-vous dans ce domaine ?

Ces enjeux sont totalement intégrés dans notre projet. Tout d'abord, nous allons renforcer la protection de la Plaine des Cercelets qui n'est plus suffisamment assurée. Nous allons entamer des négociations avec les propriétaires, en accord avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) puisqu'il s'agit de terrains agricoles, afin de permettre à la Ville d'acquiescer un maximum de parcelles. Nous pourrions ainsi encadrer le maintien de l'activité agricole sur ce secteur de manière sérieuse, avec des objectifs précis en matière de productions bio. Côté restauration scolaire, nous continuerons de renforcer la part de produits bio sur le principe des circuits courts.

Nous allons par ailleurs réaliser des bornes de recharge pour véhicules électriques - vélos et voitures.

Enfin, nous poursuivons les investissements dans le domaine des économies d'énergie dans les bâtiments publics, par la modernisation des systèmes de chauffage et d'éclairage et par des travaux d'isolation.

Budgétairement, ces projets sont-ils financés ?

La question des finances est bien évidemment au cœur de notre réflexion. La suppression progressive de la taxe d'habitation nous oblige à la prudence. En 20 ans, la commune n'a quasiment pas augmenté les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Nous conservons le cap d'une maîtrise de nos dépenses et du maintien d'une fiscalité raisonnable à Domont [voir pages 6 et 7].

URBANISME - LOGEMENT

Peut-on marquer une pause ?

Comme de nombreuses villes de taille moyenne, Domont est confrontée aux contraintes de la loi ALUR imposant la densification urbaine. Ces contraintes entraînent la multiplication des opérations immobilières relevant souvent d'initiatives privées, difficilement maîtrisées par les villes. « C'est une réalité dont nous avons totalement conscience et que la Ville a plutôt bien maîtrisée jusqu'à présent avec une stratégie dynamique d'acquisition foncière qui nous permet de garder la main. Malgré tout, tempère Frédéric Bourdin, nous n'atteignons pas encore le seuil de logements sociaux fixé par la loi Duflot (ministre du Logement) dont l'une des mesures phares fut de relever de 20 à 25% le taux de logements sociaux à atteindre, ce qui signifie qu'il faudra encore construire, pour éviter d'être desservi du droit de préemption par les services de l'État. »

Parmi les stratégies évoquées pour conserver au maximum la maîtrise de l'urbanisme et freiner les ardeurs des promoteurs : la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme afin de classer un grand nombre de maisons et bâtiments en « maisons remarquables », ce qui permettra de mieux encadrer les initiatives privées et de préserver l'identité urbaine de Domont.

Autre piste évoquée par le Maire : la revalorisation de la taxe d'aménagement que les promoteurs doivent payer à la Ville pour lancer leurs programmes. « Nous envisageons de relever le montant de cette taxe afin de donner à la Ville plus de moyens pour financer l'adaptation des équipements publics, sans faire percer toute la charge sur le budget communal. »

QUATRE PROJETS QUI MARQUERONT LE MANDAT 2020-2026



MAINTENIR LA PLAINE DES CERCELETS EN ZONE AGRICOLE

sera l'un des objectifs forts du mandat. La Ville envisage d'acquiescer un maximum de parcelles disponibles afin de guider l'activité agricole vers des productions bio, en circuits courts.



RENFORCER LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

avec le lancement d'un Contrat d'Aménagement Régional, l'agrandissement et la création d'un centre aéré au groupe scolaire du Trou Normand ainsi que l'agrandissement de l'école Pasteur.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE POUR SENIORS

dans l'ancienne clinique de Longpré. La commune vient de signer le permis de construire du programme de grande qualité. Cet apport de population dans le Haut-Domont pourrait également dynamiser l'activité commerciale du quartier.



AGRANDIR LE CENTRE GEORGES BRASSENS

Ce projet est en tête de liste du programme d'investissement du nouveau mandat. La Ville souhaite accompagner le développement des activités sociales, culturelles et éducatives du centre.

Le nouveau conseil municipal de Domont



Frédéric BOURDIN

Maire
et conseiller communautaire de Domont

Les maires-adjoints



Serge BIERRE

1^{er} adjoint
délégué à l'Urbanisme
et aux cérémonies
patriotiques



Marie-France MOSOLO

2^e adjoint
déléguée aux
Animations seniors et
à l'action sociale



Laurent GUIDI

3^e adjoint
délégué aux Finances
communales, aux
marchés publics et au
juridique



Françoise MULLER

4^e adjoint
déléguée à l'Enfance,
à la petite enfance, à
la restauration, à la
jeunesse et au Conseil
Municipal des Jeunes
Domontois



Jean-Paul DELETOMBE

5^e adjoint
délégué au Personnel
communal



Alix LESBOUEYRIES

6^e adjoint
déléguée à la Culture,
aux nouvelles
technologies,
aux animations,
à la communication
et aux associations
y compris sportives



Martin KAMGUEN

7^e adjoint
délégué aux Services
techniques, aux
espaces verts et à
l'environnement
et à l'accessibilité.
Représentant du Maire
aux commissions
de sécurité

Les conseillers municipaux



Michelle HINGANT

déléguée à la Propreté
urbaine et au
fleurissement



Charles ABEHASSERA

délégué au Marché,
aux commerces et aux
entreprises



Josette MARTIN

déléguée au Sport et aux
équipements sportifs



Michel WICZOREK

délégué à la Voirie et au
transport

et également conseillers communautaires de Domont

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Élus lors des élections municipales, les 5 conseillers communautaires de Domont ont été choisis par les habitants en même temps que les autres conseillers municipaux de la majorité.

Ils siègent, à la fois dans la commune et aux assemblées de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, qui regroupe 18 villes et 61 élus répartis au prorata du nombre d'habitants de chaque municipalité membre.

Leur mission : voter les délibérations en lien avec les compétences intercommunales, comme le développement économique, l'aménagement du territoire, le social, l'habitat ou encore l'assainissement.



Rolande RODRIGUEZ

déléguée aux Activités
seniors et à l'église



Christian GAY-PEILLER

délégué aux Conseils
d'écoles et aux bâtiments
scolaires et périscolaires



Hervé COMMO

délégué à l'Eau et à
l'assainissement



Jérôme STEMPEWSKI

délégué à
la Sécurité publique



Pauline MARCENAT

déléguée à l'Animation
du Conseil Municipal des
Jeunes Domontois et aux
actions caritatives



Éric PERRÉ

délégué au Patrimoine
historique, à l'histoire
de la ville et au
développement durable



Valérie GUERINEAU



Phan Maly NANTHAVONG



Katia BLASI



Artur GOMES



Aurélie DELMASURE



Christèle AMELINEAU



Tristan LESENECHAL



Laurence LUBET



Claude SOLARZ



Nathalie LEBLANC



Éric PONCHARD



Carine COSTA



Frédéric HOUSSAIS



Nawel BOUFARES



Florent BALLIN

Le nouveau conseil municipal installé

Le 26 mai, Domont a officiellement installé son nouveau conseil municipal élu le 15 mars. Une nouvelle équipe qui allie à la fois expérience et renouvellement, avec deux tiers de nouveaux élus.



Domont a enfin son nouveau conseil municipal ! Si l'on connaît depuis le soir du 15 mars le nom des 33 élus qui siègeront pendant les 6 prochaines années, il aura fallu attendre le 26 mai afin de pouvoir réunir le tout premier conseil municipal de la nouvelle mandature. Une séance qui, crise de la Covid-19 oblige, s'est tenue à huis clos dans le plus grand respect des mesures barrières, avec une retransmission en direct sur la page Facebook de la ville. L'ensemble des élus et des personnels présents disposait de masques et de gel hydroalcoolique, et une distance d'au moins un mètre avait été prévue entre chaque participant.

Hommage aux travailleurs du confinement

En ouverture de cette séance inaugurale, le Maire sortant, Frédéric Bourdin, a tenu à rendre hommage à Régis Ponchard, décédé en mars dernier, qui devait tirer sa révérence cette année après 32 ans au service des Domontois [voir notre encadré]. L'occasion également pour lui de saluer l'investissement sans faille des médecins, infirmières et personnels médicaux de la commune, ainsi que des commerçants et travailleurs ayant œuvré à Domont pendant le confinement, sans oublier l'ensemble des services municipaux, restés mobilisés malgré la crise. En leur honneur, l'ensemble des élus a entamé une salve d'applaudissements.

Frédéric Bourdin élu à l'unanimité

Pour cette première séance, c'est le doyen de l'assemblée, Claude Solarz, qui a eu le privilège de présider l'élection du nouveau maire. Sans surprise, Frédéric Bourdin, seul candidat en lice, a été désigné pour 6 ans comme maire à l'unanimité des 33 voix. Une presque-première pour l'édile, qui conduisait pour la première fois sa propre liste, après avoir succédé à Jérôme Chartier à la tête de la commune en 2016.

7 adjoints, en attendant davantage ?

Le conseil municipal a ensuite procédé au vote, en une fois, de la liste des adjoints proposée par le maire. Si la commune a le droit d'élire jusqu'à 9 adjoints au maximum, il a été décidé de n'en élire que 7 en ce début

de mandat. Un choix détaillé par Frédéric Bourdin : « Je vous fais cette proposition afin de permettre aux élus souhaitant s'investir davantage de pouvoir prétendre à ces deux postes, qui seront destinés à un homme et une femme afin de garantir un maximum de parité. »

Autre choix, celui de proposer 4 anciens élus et 3 nouveaux arrivés [voir page 4].



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste Domont Ville Dynamique, Fière de son Histoire élue avec 1 986 voix, soit 20,21 % des inscrits et 100 % des votes exprimés dans 10 bureaux de vote.

2 264

Nombre de votants

1 986

Votes exprimés

175

Votes blancs

Soit 1,78 % des inscrits et 7,72 % des votes exprimés

103

Votes nuls

Soit 1,05 % des inscrits et 4,54 % des votes exprimés

UN MAIRE POUR QUOI FAIRE ?



Le maire est élu pendant six ans par l'ensemble des élus du conseil municipal lors de la première séance d'une mandature. Il est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques. C'est ainsi à chaque maire qu'incombe la responsabilité de veiller à l'application des arrêtés municipaux, des délibérations votées en conseil municipal, mais également à celle des lois. Chaque édile est en effet officier d'état civil et officier de police judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République. Dans le domaine politique, le maire a également pour tâche d'organiser la tenue des différentes élections sur le sol de sa commune.

La dernière séance pour ces élus

Lors du dernier conseil municipal de la mandature 2014-2020, qui s'est tenu le 5 mars 2020, le Maire avait tenu à saluer plusieurs conseillers municipaux, qui participaient officiellement à leur dernière séance. Parmi eux (de gauche à droite sur la photo) :

- **Patrick BRISSET**, Maire-Adjoint délégué aux Cérémonies officielles et aux associations sportives, qui a joué un rôle actif pour la promotion du Conseil municipal des Jeunes Domontois et dans l'organisation des cérémonies officielles de la ville.
- **Paul-Édouard BOUQUIN**, conseiller municipal investi dans le domaine économique, notamment à l'origine de la création de l'association des entreprises de Domont. Ce dernier représentait également la commune au syndicat intercommunal du Coult et du Petit Rhône.
- **Gérard BABLON**, à qui l'on doit notamment la restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine et qui était délégué aux relations avec le cinéma.
- **Régis PONCHARD** dont c'était le dernier conseil municipal après 32 années de mandat et malheureusement aussi le dernier de sa vie puisqu'il devait s'éteindre quelques semaines plus tard à l'âge de 89 ans.
- **Christelle REYTIER** et **Judith SOLARZ**, conseillères municipales très investies dans les projets de la Ville.
- **Didier SOAVI**, conseiller municipal d'opposition, remercié pour le caractère toujours constructif de sa démarche.

Sans oublier **Jean-François AYROLE**, Maire-Adjoint délégué au Personnel communal et **Émilie IVANDEKICS**, Maire-Adjoint déléguée à l'Accessibilité et au handicap, aux transports et aux labels, absents à cette séance.



AU REVOIR RÉGIS PONCHARD



Régis Ponchard est décédé le 25 mars dernier à l'âge de 89 ans. Élu pendant 32 ans à Domont, il aura connu 6 mandats et 4 maires différents. Au-delà de ses fonctions politiques, cette figure domontoise a été le libraire du centre-ville pendant plusieurs décennies. Il aura également été très impliqué dans le développement de la Croix-Rouge locale avec son père. Frédéric Bourdin a tenu à rendre un hommage à celui avec qui il a siégé pendant de très nombreuses années au sein du conseil municipal de la commune. « Je te remercie Régis d'avoir été un deuxième père pour moi. De m'avoir appris l'histoire de notre ville et de ses habitants. De m'avoir fait bien comprendre que l'on ne peut être impliqué dans notre ville sans aimer Domont autant que tu as aimé ta ville de naissance. »

Les obsèques de Régis Ponchard se sont déroulées le 1^{er} avril en comité réduit, en raison du confinement. La Ville souhaite toutefois organiser une commémoration lorsque la situation sanitaire le permettra.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Lors de la séance d'installation, l'ensemble du conseil municipal a adopté la « Charte de l'Élu local ». Sept thèmes pour rappeler aux élus leurs devoirs. Parmi les règles de bonnes conduites : « L'Élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité », « Dans l'exercice de son mandat, l'Élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier », ou encore « L'Élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. »

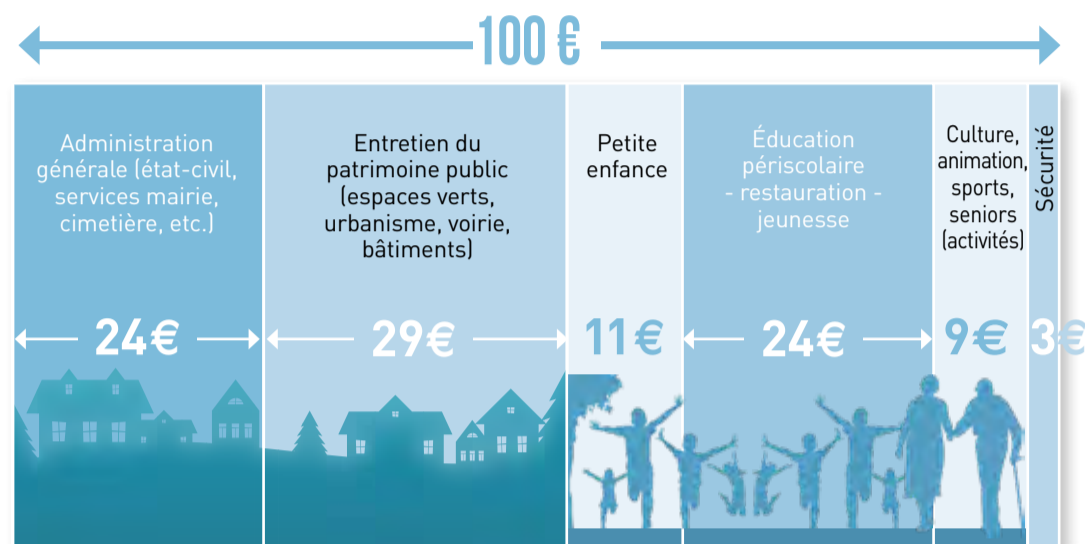
Un budget sous le signe de la prudence

Le budget 2020 a été voté quelques jours avant le premier tour des élections municipales. À retenir : pas de hausse des taux de taxe d'habitation et de taxes foncières. Une diminution significative des charges de fonctionnement courante de -3,54 % et la poursuite du désendettement amorcé en 2018.

Ce budget 2020 reste toutefois un budget de transition en cette première année d'un nouveau mandat municipal de six ans et surtout un budget qui nécessitera certaines adaptations liées à la crise sanitaire de la COVID-19 et une très grande prudence en matière de dépenses.

LE BUDGET 2020 PAR NATURE

Répartition des dépenses de fonctionnement par nature d'activité.



10 CHIFFRES CLÉS À RETENIR

- **17 172 534 €** : montant des dépenses réelles de fonctionnement
- **4 978 447 €** : montant des dépenses réelles d'investissement
- **125 200 €** : montant du budget annexe de transport urbain (Dobus)
- **10 780 746 €** : montant des charges de personnel (54 % du budget de fonctionnement)
- **4 628 818 €** : charges générales, dépenses courantes des services, achats de prestations de services
- **11 224 325 €** : produit des impôts et taxes (dont taxe foncière et taxe d'habitation 7 477 624 € et attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération : 2 324 040 €)
- **1 969 904 €** : prestations payées par les usagers (cantines, services périscolaires, redevances diverses)
- **1 723 000 €** : remboursement des emprunts (intérêts + capital)
- **3 423 355 €** : dotations et subventions perçues par la Ville (dont dotation forfaitaire : 1 840 237 €)
- **971 700 €** : aides de la CAF pour les services aux familles
- **690 644 €** : dépenses totales d'énergie de la commune (électricité, gaz, fioul, carburants). En baisse de -11 % par rapport à 2019.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION (TH) : À QUI LE TOUR ?

- > **2020** : dégrèvement total pour 80 % des ménages - cotisation inchangée pour 20 % des ménages restants
- > **2021** : exonération de 30 % de la TH pour les 20 % des ménages restants
- > **2022** : exonération de 65 % de la TH pour les 20 % des ménages restants
- > **2023** : suppression intégrale de la taxe d'habitation, exonération pour 100 % des ménages.

À noter que l'année 2020 servira de référence pour le calcul des futures compensations. L'État compensera cette disparition progressive jusqu'en 2023. Au-delà, les modalités de compensation restent floues, obligeant à la plus grande prudence.

QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES COMMUNALES



Le budget 2020 a été voté le 5 mars, quelques jours avant les élections municipales. Quelle est la principale décision budgétaire à retenir ?

C'est la poursuite du désendettement de la commune qui s'est amorcé en 2018 et se poursuivra jusqu'en 2021, soit trois années consécutives orientées vers cet objectif à minima.

Jusqu'en 2019, l'endettement de la commune se situait juste dans la moyenne comparée aux autres villes de même taille appartenant à une intercommunalité, ce que l'on appelle la strate. Il nous a toutefois semblé nécessaire de réduire notre volume de remboursements et de regagner des marges de manœuvre en diminuant le volume de notre dette. Chaque année, la commune rembourse 1 700 000 € en intérêts et capital couvrant au total 21 emprunts.

Comment atteindrez-vous cet objectif de désendettement ?

Tout simplement en ne levant pas de nouveaux emprunts pour financer nos investissements. Il n'y en aura pas en 2020, tout comme en 2019 et 2018. De manière naturelle, la Ville continuant à rembourser ses anciens emprunts, la dette diminue. C'est une gestion de simple bon sens, il faut d'abord payer sa dette avant d'en contracter de nouvelles. Mais c'est également

en augmentant l'autofinancement de nos investissements, en révisant nos charges de fonctionnement, sans diminuer le niveau de service aux Domontois bien sûr.

Nous sommes au début d'un nouveau mandat municipal, y a-t-il de grands changements dans l'équilibre budgétaire cette année ?

Un budget de début de mandat n'est jamais un budget de grands bouleversements. Les grands investissements du mandat précédent sont généralement achevés et nous repartons sur un nouveau cycle en reconduisant les différents postes budgétaires. Cela permet, comme je l'indiquais au sujet de la dette, d'augmenter les marges de manœuvre nécessaires pour engager un nouveau programme municipal.

Chaque année, vous nous faites part de bonnes et de mauvaises nouvelles budgétaires. Commençons par les mauvaises !

La mauvaise nouvelle, c'est que les dotations de l'État subissent une nouvelle fois une baisse importante et incompréhensible. Importante, même si les baisses sont moins brutales qu'il y a quatre ou cinq ans, nous devons cette année encore prévoir une diminution de la dotation globale de fonctionnement qui a, je le rappelle, diminué de 1 100 000 € depuis 2012. Et nous risquons en plus de perdre la moitié de la dotation de solidarité urbaine. Incompréhensible, car l'État demande toujours plus aux collectivités et nous sommes au centre des préoccupations citoyennes.

Par exemple, et bien malheureusement, nous consacrons l'équivalent de deux emplois à temps plein annuels pour l'achat de masques « barrières » pour les Domontois, avec une aide de l'État correspondant à 50 % des coûts. Mais nous estimons qu'il est de notre devoir de le faire.

Et les bonnes nouvelles ?

La première concerne les contribuables domontois avec une confirmation : les taux de la taxe d'habitation et surtout de la taxe foncière ne bougeront pas. J'insiste bien sur la taxe foncière, car avec la disparition progressive de la taxe d'habitation, qui concernera tous les Domontois à partir de 2023, le risque pèse désormais sur les propriétaires assujettis à la taxe foncière. Celle-ci, avec un taux maintenu à 13,63 % est la plus basse des communes de plus de 10 000 habitants du Val-d'Oise, juste devant Enghien-les-Bains. Mais comme d'habitude, si le taux n'augmente pas, l'État, lui, augmente les bases, ce qui expliquera la hausse du montant à payer, indépendamment donc de la volonté de la Ville.

Comment évoluent les dépenses courantes de la Ville, notamment les charges de personnel ?

Les salaires et charges sociales des agents communaux, qui représentent le premier poste de dépenses, évoluent de +2,32 % pour satisfaire aux dispositifs légaux appliqués aux salaires de la fonction publique. En revanche, les efforts de gestion de l'ensemble des services ont permis de baisser

les charges courantes de fonctionnement de -3,54 %. Il faut remercier les services pour ces efforts. Nous commençons également à bénéficier de réduction de coûts de chauffage, d'énergie, d'assurance grâce à des renégociations de contrats et surtout la modernisation régulière de nos installations.

Une question incontournable : la crise sanitaire du coronavirus aura-t-elle un impact sur les finances communales ?

Inévitablement oui. Je citais l'exemple des masques, mais c'est aussi valable pour l'ensemble des dispositifs barrières. Nous ne pouvons pas encore précisément mesurer l'impact entre les dépenses supplémentaires et les réductions de coûts liées à l'annulation d'événements notamment. Ce qui est certain, c'est que cette crise nous impose la plus grande prudence à tous les niveaux. Nous en surveillons l'évolution au jour le jour avec de probables baisses de recettes, mais également des dépenses imprévues qui seront précisément calculées en sortie de crise, afin de procéder aux ajustements budgétaires qui s'imposeront.

Les efforts de gestion de l'ensemble des services ont permis de baisser les charges courantes de fonctionnement de -3,54 %. Il faut remercier l'ensemble de nos agents pour leur implication dans cette démarche globale de recherche d'économies.

LES INVESTISSEMENTS 2020

Le budget 2020 est marqué par un net ralentissement par rapport aux budgets antérieurs. Il s'agit typiquement d'un budget de début de mandat principalement dévolu aux opérations d'entretien du patrimoine et à l'équipement des services. Le début d'année a par ailleurs été consacré à l'achèvement des travaux d'aménagement du Cœur de ville engagés en 2019 jusqu'à la crise sanitaire du coronavirus. Le point sur les principaux investissements programmés en 2020.

LE CHIFFRE

3 711 792 €

c'est le montant des dépenses totales d'équipement inscrites en 2020. En raison de la crise du coronavirus, un grand nombre d'entre elles sera probablement reporté ou partiellement réalisé.



MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Investissement total : 1 205 045 €

- Modernisation des installations de chauffage
- Sécurisation des bâtiments (contrôle d'accès, systèmes d'alarme incendie, alarmes anti-intrusion, actualisation des plans d'évacuation, mise aux normes de sécurité des écoles en application du plan Vigipirate, mises aux normes suite aux vérifications de la commission de sécurité...)
- Poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite
- Travaux d'étanchéité des terrasses à la médiathèque
- Travaux d'entretien des locaux au stade Jean Jaurès, gymnase, stade et dojo (réfection des douches et vestiaires, remplacement des aérothermes, réfection de peintures, pose de lampes à LED, réfection des sols sportifs...)
- Aménagements intérieurs des locaux du CCAS
- Création de sanitaires au marché couvert
- Mise à l'étude de travaux d'aménagement extérieurs à l'école Louis Pasteur

MAINTENANCE ÉVOLUTIVE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Investissement total : 50 931 €

- Acquisition de licences de logiciels
- Modernisation du réseau informatique
- Renouvellement de postes de travail informatiques et de périphériques
- Équipement informatique des écoles (installation de tableaux numériques, installation de PC dans les maternelles...)



ÉQUIPEMENT DES SERVICES

Investissement total : 98 379 €

- Remplacement du camion isotherme de la restauration scolaire et mise aux normes à la cuisine centrale
- Acquisition de matériels divers pour l'ensemble des services municipaux (téléphone, mobilier, fournitures...)

URBANISME - CADRE DE VIE - VOIRIE

Investissement total : 532 000 €

- Équipement du parc des Coquelicots (aire de jeux, parcours santé, fitness...)
- Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts
- Mise en sécurité des accès aux sites sportifs
- Modernisation de l'arrosage des terrains du stade des Fauvettes
- Reprise de sépultures au cimetière et réfection des allées (2^e tranche)
- Maintenance des poteaux d'incendie
- Renouvellement des illuminations de Noël
- Reprise de trottoirs avenue Jean Jaurès
- Réparations courantes des voiries (150 000 €)
- Création d'un passage surélevé rue Lavoisier/Aristide Briand
- Remplacement de mobilier urbain et de panneaux de rues
- Budget d'exercice du droit de préemption (350 000 €) et acquisitions diverses



DES INVESTISSEMENTS, MAIS PAS D'EMPRUNT

Pour la troisième année consécutive, aucun emprunt nouveau n'apparaît dans les recettes du budget d'investissement. Deux explications.

- > **D'une part l'achèvement des principales réalisations du mandat échu** (agrandissement de la Maison de la Petite Enfance, réaménagement du Cœur de ville, etc.) qui ont recentré l'investissement sur l'entretien courant du patrimoine et l'équipement des services.
- > **D'autre part, un bon niveau d'épargne provenant de la section de fonctionnement.** En clair, les économies de fonctionnement réalisées par les services sont transférées vers l'investissement l'année suivante. En 2020, 2 100 000 € d'économies de fonctionnement seront ainsi transférées en investissement.

CRISE DU CORONAVIRUS : QUEL IMPACT SUR LE BUDGET COMMUNAL ?

Voté quelques semaines avant la décision de confinement, ce budget 2020 a été élaboré sans tenir compte des impacts de la crise sanitaire sur les finances de la Ville.

Une information importante à retenir : la crise du coronavirus ne change rien aux décisions budgétaires déjà engagées : pas de hausse des taux communaux, pas de modification des grands équilibres budgétaires qui demeurent inchangés. L'impact pourrait surtout se faire sentir au niveau de la Communauté d'Agglomération qui perçoit la Cotisation Foncière des Entreprises et la redistribue ensuite aux communes sous la forme d'une attribution de compensation. Avec les mesures de sauvegarde des entreprises décidées, un impact est envisageable.

Révision budgétaire en sortie de crise

En revanche, de nombreux postes de dépenses et de recettes seront affectés par la crise sanitaire. Ce sera

particulièrement le cas de l'ensemble des services liés à l'éducation et à l'enfance : cantines, accueils de loisirs, crèches, etc. D'un côté, des dépenses en moins en achats de denrées, de fournitures, etc. De l'autre, des recettes en moins, celles des participations des familles aux services mais également les aides pour le fonctionnement des services petite enfance et enfance/jeunesse versées par la CAF.

Toutes les dépenses liées à l'organisation des événements seront elles aussi corrigées à la baisse après l'annulation de toutes les manifestations communales des mois de mars, avril, mai et probablement jusqu'à la fin de l'été. Sans parler de nombreux reports de travaux d'investissement dont les crédits resteront toutefois disponibles pour engager les travaux et les investissements en sortie de crise.

« Il est pour le moment difficile de savoir précisément comment s'effectueront les nécessaires adaptations du budget, mais les recettes de fonctionnement seront pro-

blement parmi les plus importées », indique Laurent Guidi. « Il y a des dépenses qui seront définitivement annulées, dans le domaine de l'événementiel notamment, d'autres qui seront reportées. Il faudra attendre la sortie définitive de la période de confinement pour faire le point. »

Priorités sociales

Sans attendre, la Ville s'est plus particulièrement penchée sur l'activité du CCAS. « Il y aura certainement des besoins plus importants dans le secteur social pour accompagner les personnes les plus vulnérables qui ont fait les frais du confinement et de ses conséquences et acquérir les matériels de protection nécessaires comme les masques » précise Laurent Guidi. « Des évaluations ont été engagées au cours des dernières semaines et seront régulièrement affinées, en liaison avec les équipes du CCAS. Ce qui est sûr, c'est que nous ferons de la protection sanitaire et sociale des Domontois une priorité absolue. »

Coronavirus : comment les services municipaux ont-ils maintenu leur fonctionnement ?

Malgré le confinement, les services de la Ville ont continué à exercer leurs activités en s'adaptant à la crise. Tous ont au moins proposé un service minimum en télétravail, par mail ou téléphone, voire directement sur le terrain, afin de permettre une continuité des missions de la commune.

SOCIAL : AU CŒUR de la solidarité

Pendant le confinement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le service événementiel et le personnel du cabinet du Maire ont assuré un indispensable lien social avec les seniors et les personnes en situation de fragilité. Un travail en commun assuré par 8 agents au total. Parmi les services proposés :

• Une veille sociale avec le service animations seniors

Les seniors le souhaitant pouvaient recevoir une fois par semaine un appel, tout comme les personnes les plus fragiles. L'occasion de s'assurer de leur bien-être et de recueillir leurs demandes spécifiques.

Pour les personnes les plus vulnérables, une attention accrue était de mise avec un deuxième appel. Pour recenser un maximum de seniors, les services de la mairie

se sont appuyés sur le fichier animations seniors ainsi que sur le registre « canicule », auquel peuvent s'inscrire les plus de 60 ans. À noter qu'en cas d'inquiétude forte, les services sociaux départementaux pouvaient être sollicités par la mairie.

• Du présentiel

L'équipe du CCAS a assuré toutes ses missions administratives avec des permanences sur rendez-vous deux fois par semaine en présentiel pour les situations

nécessitant un entretien ou une remise de documents urgents, ainsi que le traitement et/ou l'envoi des dossiers aux différentes institutions.

• Une permanence d'avocats

Malgré la crise, la Ville a maintenu ses permanences gratuites d'avocats. Un service toutefois assuré à distance par téléphone le temps du confinement.

LIVRAISON DE COURSES ET DE SOURIRES AUX SENIORS

Pendant la période de confinement, il était important de protéger et d'aider nos aînés. Lorsque Le Baladin a cessé ses tournées, la Ville a mis en place un service de livraison de courses aux domiciles des seniors domontois afin d'éviter qu'ils se déplacent. Grâce à ce dispositif, ils pouvaient commander via le CCAS des produits de première nécessité ou des médicaments. Leur commande était ensuite livrée, en toute sécurité, par Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Seniors. À réception de leur livraison, la personne remettait un chèque du montant des courses destiné au commerçant. « J'ai toujours été bien accueillie. Au fur et à mesure, mes visites étaient devenues un

rendez-vous très attendu par les seniors. Au-delà de leur livrer des courses, je leur apportais aussi un peu de distraction. On a vécu de véritables moments d'échanges et d'émotion. Une dame a même eu les larmes aux yeux lors de ma dernière venue » raconte Marie-France Mosolo.

Même si ce dispositif a pris fin avec la reprise du Baladin le 22 juin, le contact avec les seniors est maintenu.

La Ville remercie en particulier Jean-Baptiste Grand, propriétaire du Leclerc Moisselles-Domont, l'association des commerçants du marché et les pharmacies de la ville, pour leur participation précieuse dans la logistique de ce service inédit.



EN CHIFFRES

1 600

seniors recensés par le service Animations Seniors

100

foyers vulnérables recensés par le CCAS

96 000

appels passés

Plus de 80

demandes pour le drive du marché

29

livraisons de courses effectuées au Centre Leclerc

44

bénéficiaires du portage de repas



SERVICES TECHNIQUES : coordination, gestion et planification

Le Centre Technique Municipal est resté fermé pendant le confinement. Toutefois, ses équipes se sont immédiatement organisées afin de répondre aux besoins et urgences.

Les personnels administratifs ont assuré leurs missions en télétravail. Au total, environ 50 % des effectifs étaient disponibles pendant la crise. Une astreinte a également été instaurée dès les premiers jours, ainsi qu'une astreinte « poids lourd » pour permettre l'usage de certains véhicules.

Un planning quotidien était établi, en lien avec la directrice des services techniques et les différents chefs d'équipes. Pour rester en contact, les agents ont mis en place un groupe WhatsApp.

Le service a assuré plusieurs missions :

• La salubrité publique

Pendant toute la crise, le service est monté en puissance sur le terrain afin d'assurer en priorité la salubrité publique avec le ramassage des ordures. Pour s'assurer que chaque agent soit équipé et protégé, un stock était tenu en temps réel et le matériel préparé nominativement pour le lendemain. Des « kits bureau » ou « kits véhicule » comprenant le nécessaire en fonction de la situation de travail de chaque agent ont été distribués.

• Le nettoyage et la sécurisation des locaux

Un important travail a été effectué pour le ménage et la désinfection des locaux. Les services techniques ont géré la commande de produits spécifiques, efficaces contre la Covid-19, ainsi que des plaques de plexiglas ou encore gants avec le souci d'anticiper les annonces de l'État. Depuis début juillet, les services techniques sont aussi dotés d'un nébuliseur pour désinfecter les locaux, traiter l'air et les surfaces dans le cadre de la Covid-19 ou toute autre épidémie.



SERVICE ENFANCE : en attendant la rentrée



Le service enfance a gardé le contact à distance avec le public en attendant de pouvoir rouvrir ses bureaux. Il a géré de nombreux dossiers administratifs, scolaires et périscolaires. Parmi eux :

• L'annulation et le remboursement de prestations

Malgré la fermeture des écoles, le service enfance a dû gérer les nombreux dossiers d'annulation de toutes les prestations provisionnées jusqu'en mai, générer des avoirs et les mettre en ligne sur l'espace famille. Il a également établi, avec le service des finances, un système de remboursement pour les enfants de CM2 dans le cadre des accueils périscolaires.

Toujours en lien avec le service financier, les équipes ont fourni un important travail lié à l'annulation de toutes les classes transplantées des CM2, ainsi que des prestations bus pour les sorties scolaires de fin d'année et de toutes les kermesses scolaires. Enfin, il s'est occupé des remboursements et avoirs suite à l'arrêt et annu-

lation de prestation et séances d'aides aux devoirs. À noter que les jeunes qui le souhaitent pouvaient bénéficier de l'accompagnement aux devoirs par visioconférence.

• Les inscriptions pour la rentrée 2020

Le service a également géré les inscriptions scolaires à distance pour la rentrée de septembre 2020 ainsi que la livraison des commandes scolaires en fournitures (sanitaires et matériels) sur tous les sites scolaires.

• La gestion de l'accueil des personnels prioritaires

Dès le début du confinement, la Ville a également mis en place un accueil d'enfants de personnels soignants à l'école Gabriel Péri. En lien avec l'Inspection Académique, les services périscolaires ont maintenu cet accueil contribuant à l'effort national pour lutter contre la Covid-19. Une dizaine de familles a ainsi pu profiter régulièrement de cette prise en charge essentielle afin de permettre aux parents de bénéficier d'un mode de garde.

• La préparation des programmes d'activités aux accueils de loisirs et au Service Municipal Jeunesse de cet été



Police municipale : pédagogie et fermeté

C'est l'un des services en première ligne lors du confinement. Les policiers municipaux de Domont ont été particulièrement présents lors de la crise. Ce sont ainsi 3 policiers et 5 ASVP qui ont eu la charge de faire respecter les mesures de confinement, avec un service qui n'a pas été dégradé. Une équipe soudée qui s'est organisée afin d'assurer deux missions spécifiques :

• **Des contrôles d'attestations**, notamment dans le parc des Coquelicots, encore trop prisé des promeneurs en mars. Toutefois, les agents ont préféré faire preuve de pédagogie les premiers jours afin de sensibiliser les habitants.

Seuls 32 PV ont dû être dressés, grâce au respect global des consignes.

• **Des distributions de masques**, seuls ou avec le Maire, dans les pharmacies, chez les infirmières ou encore chez des médecins.



MAIS AUSSI

Accueil : renseigner les administrés

3 agents se sont relayés au standard téléphonique de la mairie depuis leur domicile. Grâce à une application installée sur leur smartphone, ils ont pu répondre aux très nombreuses sollicitations des Domontois et gérer les transferts d'appels vers les services directement concernés. « Nous avons traité des dizaines de demandes par jour, principalement pour rassurer les administrés, les informer sur les démarches d'état-civil et d'urbanisme, les guider vers les services sociaux, confirmer l'annulation des événements locaux... » témoigne l'une des agents.

État-civil : traiter les urgences

Si la mairie était fermée pendant la période de confinement, le service de l'état-civil a continué à gérer les urgences. Les Domontois pouvaient joindre les agents, par exemple pour signaler une naissance ou un décès.

Urbanisme : avancer malgré la crise

Pendant le confinement, le service urbanisme a répondu aux appels téléphoniques et aux courriels.

Des rendez-vous téléphoniques ont même pu avoir lieu. Les dossiers conti-

naient d'être instruits, malgré les ordonnances de suspension des délais.

Communication : informer les habitants

Le service communication a assuré une mise à jour quotidienne du site internet, de la page Facebook ainsi que des panneaux à LED de la ville. Objectif : informer les habitants en temps réel de toutes les mesures gouvernementales et municipales en lien avec la crise. Le service a proposé également de nombreuses activités à faire à la maison, seul ou en famille. Il tenait en outre informé l'ensemble de la population sur les commerces ouverts, les dispositifs d'entraide ainsi que les actions des associations et services de la commune.

Ressources humaines : répondre aux interrogations des agents

Les Ressources humaines ont continué d'assurer leurs missions auprès des agents de la commune en répondant notamment à leurs légitimes interrogations liées à la Covid-19.

Finances : parer aux dépenses urgentes

Achat de masques et de gel hydroalcoolique... Le service finances a géré

le suivi des dépenses liées à la crise du coronavirus en lien avec les différents services de la commune.

Informatique : assurer le télétravail des agents

Le service informatique a rapidement mis en place des solutions de télétravail pour les agents municipaux qui en avaient besoin. Il a également procédé aux tâches habituelles de maintenance des réseaux, serveurs, et applications (nombreuses mises à jour de logiciels à cause des évolutions de réglementations). Il a enfin assuré l'assistance aux utilisateurs, plus importante et plus complexe en raison du télétravail.

Maison de la Petite Enfance : garder le lien

La Maison de la Petite Enfance a assuré la continuité du service public durant la période de confinement, la crèche familiale restant ouverte pour le personnel prioritaire.

L'équipe de direction a géré le suivi des demandes des familles domontoises et l'encadrement des assistantes maternelles.

Si le multi-accueil est resté fermé, les professionnelles ont maintenu un lien avec les enfants et les familles par téléphone, mail, WhatsApp.

LA MÉDIATHÈQUE RESTE À LA PAGE

Lieu culturel majeur fermé pendant toute la période du confinement, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry s'est adaptée pour permettre à la culture de rentrer chez les habitants de la commune. Les usagers de la médiathèque avaient accès via le site plainevallee-biblio à des livres numériques, de la presse en ligne, de l'autoformation pour les enfants, adolescents et adultes et avaient la possibilité de télécharger des films et des livres. La médiathèque a également prolongé tous les prêts en cours afin de ne pas pénaliser les usagers. Pendant le confinement, le personnel a pu renseigner les usagers sur la fermeture et la réouverture du site, sur la prolongation des durées de prêts en cours ou encore renouveler certaines adhésions d'usagers pour leur permettre l'accès au site de plainevallee-biblio.

Dessins du club manga

Le confinement n'aura pas coupé l'inspiration aux membres du Club Manga de la médiathèque.

Les jeunes ont gardé le contact entre eux et ont échangé leurs créations via les réseaux sociaux.



Restauration : la cuisine centrale aux fourneaux

Pendant le confinement, la cuisine centrale n'a pas ménagé ses efforts afin de garantir la livraison de repas pour les enfants de personnels soignants et pour les seniors. Pour ce faire, les équipes ont adopté des mesures sanitaires renforcées et une organisation spécifique.



Ils ne sont pas restés sur leur faim. Enfants de personnels soignants gardés par les animateurs de la commune, seniors de la résidence Hélène Moutet ou bénéficiaires du portage de repas, policiers municipaux... Tous ont bénéficié de repas confectionnés par les agents de la commune pendant toute la durée du confinement. Une activité certes moins importante qu'en temps normal, avec 115 repas quotidiens contre 1 400, mais réalisée dans des conditions spécifiques. Plus que le nombre de plats, c'est en effet toute la chaîne de production et de distribution qui a été repensée pour permettre le plus grand respect des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Des mesures d'hygiène encore plus drastiques

Habitué des mesures d'hygiène strictes, le service restauration a encore poussé un peu plus loin son exigence sanitaire.

En plus de l'usage de savon bactéricide, les équipes utilisent désormais systématiquement un virucide efficace contre la Covid-19

et compatible avec le nettoyage de toutes les surfaces, notamment le sol et les murs. Pour permettre au service d'assurer ses missions, un roulement a été instauré.

Deux équipes travaillent deux fois 5 jours, avant de laisser la place à l'autre groupe. Au sein des effectifs en service, les agents n'arrivent pas tous en même temps. Objectif, limiter au maximum les interactions. Seule la directrice du service est présente tous les jours, de l'ouverture du service tôt le matin à la fermeture en milieu d'après-midi. Une organisation qui, en plus de limiter les risques de contagion, a permis de rassurer l'ensemble des agents.

En livraison, des précautions supplémentaires

Si rien n'est laissé au hasard en cuisine, il en est de même lors des livraisons. C'est ainsi équipés d'une surblouse, d'un masque, d'une visière et d'une charlotte que les livreurs déposent les repas devant la porte des seniors (après avoir sonné) ou dans le réfectoire de la résidence Hélène Moutet, avant une distribution au porte à porte par la direction.

Un système efficace puisqu'aucune contamination n'est à signaler.

À noter que le service restauration a instauré un dispositif plus poussé de traçabilité, lui permettant en cas de problème de remonter rapidement la chaîne de production et de distribution.

Des produits frais pour des repas chauds

Malgré la crise, le service restauration a tenu à ne pas faire le choix de la facilité. Pas de plats froids et insipides, les équipes ont continué de miser sur des produits frais et des repas livrés chauds. De quoi redonner le moral aux bénéficiaires, notamment les seniors confinés.

Un choix pas toujours facile, notamment au plus fort de la crise, alors que les cuisiniers ont été confrontés à de grosses difficultés d'approvisionnement.

Heureusement, le service dispose d'un stock tampon d'un mois en surgelé, épicerie ou encore produits laitiers, et ce même hors période de crise. Une précaution qui lui a permis de faire face sans aucun souci, tout en garantissant des repas équilibrés et sains.



EN CHIFFRES 30 jours

c'est le stock tampon minimal dont dispose le service restauration

115

c'est le nombre de repas sortant des cuisines chaque jour actuellement

18

c'est le nombre d'agents du service mobilisés pendant la crise (sur un total de 24)

TÉMOIGNAGES

PAROLE AUX DOMONTOIS

André

« Mon confinement s'est très bien passé car je vis en pavillon et j'avais mon jardin pour m'occuper. Je n'ai donc pas vu la différence. J'allais tout de même me promener aux heures autorisées. Finalement le plus dur pour moi était de ne pas pouvoir voir mes enfants et mes petits-enfants. Mon petit-fils est venu me voir et je ne l'ai même pas fait entrer par mesure de précaution. Je pense quand même que le confinement n'a pas été prononcé assez tôt et que si les masques avaient été disponibles plus tôt en France, nous n'aurions pas vécu une telle épidémie. »



Laurent

« J'ai été placé en télétravail jusqu'en septembre à la demande de mon entreprise. J'ai même davantage travaillé qu'en temps normal. Nous étions quatre à la maison, chacun dans une pièce. Ma femme a continué de travailler. Elle gardait des enfants de soignants. Il n'y a eu aucun problème ; la distanciation sociale a été respectée. C'est également elle qui allait faire les courses. Comme nous vivons en pavillon, nous avons moins ressenti le confinement que d'autres personnes vivant en appartement. Étant professeur de Krav Maga à Saint-Brice, je trouve dommage que l'on ait rouvert les terrains sportifs extérieurs, mais que ceux-ci ne soient pas mis à disposition d'autres disciplines. »



Nicole et Jacques

« Nous avons la chance d'avoir un pavillon avec jardin. Nous sortions deux fois par semaine pour faire nos courses en grande surface. S'il n'y avait pas eu la règle des 100 kilomètres, nous aurions rejoint le Sud de la France où nous avons un pied à terre et des amis. »



Hassana

« J'ai vécu le confinement sereinement, sans stress. Mon mari étant plus âgé, j'étais la seule à sortir, environ tous les 15 ou 20 jours pour faire des courses. Nous avons profité du jardin et fait du sport en famille. J'ai aussi confectionné des masques pour mes proches. Mon mari était en télétravail. Étant assistante maternelle, j'ai pour ma part été placée en chômage partiel car je ne pouvais pas accueillir d'enfants. Ce qui nous a le plus manqué reste notre famille. »



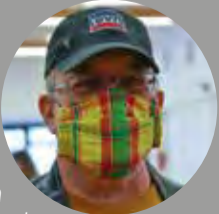
Sylviane

« Je ne suis pas sortie. J'ai juste promené ma chienne et fait des courses. Je me suis occupée en faisant du ménage. Tout s'est bien passé pour moi. Heureusement que nous avons été confinés, sinon les gens n'auraient pas été assez sérieux. »



François

« Je n'ai pas à me plaindre car je dispose d'un balcon. J'ai profité du confinement pour me remettre au sport. J'ai spécialement créé un circuit dans mon appartement qui me permettait de courir plusieurs kilomètres. Je suis quand même sorti un peu pour marcher et faire quelques photos que je poste sur ma page Facebook. »



Habitants, commerçants et associations : comment les Domontois se sont mobilisés

Création de masques, dons de nourriture ou de protections, activités pour les enfants... Le confinement a été marqué par de nombreuses actions solidaires portées par des habitants, commerçants ou associations de la commune.

Les Domontois ne perdent pas le fil

Pendant la crise, la Ville a pu compter sur la générosité de plusieurs habitants afin de faire face aux besoins urgents en masques.

Grâce aux talents d'une poignée de Domontois et même d'une Ézanilloise agent de la commune, une centaine de masques a pu être offerte aux cabinets infirmiers, au sein d'une résidence seniors de la ville, auprès d'infirmières à destination de leurs malades ou encore à l'association d'aidants pour personnes à domicile.



LES ASSOCIATIONS SUR LE PONT

Pendant le confinement, les associations ont misé sur un fonctionnement adapté pour ne pas rompre le lien avec leurs membres. Parmi elles :

- **Graines de Savoirs a organisé des activités en visioconférence avec les familles domontoises**, comme des séances de yoga parent/enfant ou un atelier « p'tits philosophes ». L'association a aussi régulièrement proposé des recettes créatives pour occuper les enfants pendant le confinement. Une manière de garder le contact, mais également de compenser en partie les pertes financières engendrées par la crise. Elle a d'ailleurs lancé un appel à la solidarité auquel ont largement répondu les familles.

- **Du côté des associations sportives, l'heure était également à la débrouille.** Parmi les initiatives à signaler, celle du Karaté Club Domont dont les membres ont pu profiter d'entraînements en direct sur Facebook avec le coach Philippe Sauvage. De quoi se dépenser mais aussi garder le lien pendant la période du confinement.

- **La solidarité n'a pas été en reste avec la déclinaison locale du dispositif « Croix-Rouge chez vous ».** Destiné aux personnes isolées, il permettait de maintenir un lien avec une écoute des bénéficiaires par des bénévoles. Il était également possible de commander des produits de première nécessité, comme des denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, ou de se faire livrer des médicaments sur ordonnance.



Le centre Georges Brassens garde le lien

Malgré la crise et la fermeture des lieux culturels, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a fait preuve de créativité pour permettre aux habitants de continuer à accéder à ses services et à certaines activités. La visioconférence a été tout particulièrement plébiscitée, pour que la culture ne prenne pas le bouillon.

Fermé dès l'annonce du confinement, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a été contraint de mettre en pause ses cours et ses projets. Sa direction et ses animateurs ont toutefois immédiatement cherché des solutions à la fois pour assurer le travail auprès des bénéficiaires, mais également pour garder un lien avec les adhérents. Si les équipes ont dû opter pour le télétravail, elles ont donc assuré le dialogue avec les différents publics par mail et téléphone. Contacté par la Fédération des Centres Sociaux, rapidement venue aux nouvelles, le centre Georges Brassens a ainsi pu rassurer ses interlocuteurs.

La visioconférence plébiscitée

Pour rester en contact, les nouvelles technologies ont eu un rôle primordial. La référente familles et seniors a par exemple rapidement repris contact avec les publics fragiles via de nouveaux outils de communication. Parmi les modes de communication privilégiés, la visioconférence a autant eu les faveurs des équipes que des adhérents.

Un dispositif monté en puissance au fil des jours au point qu'il a même conquis les seniors de la résidence Hélène Moutet, heureux de pouvoir échanger depuis leur lieu de confinement. L'opportunité pour eux de poursuivre le tra-



vail engagé depuis de longs mois dans le cadre du projet « Paroles d'Habitants ». Les ateliers de langue française ou encore celui de comédie musicale ont également pu être organisés à distance.

Les élèves des différents enseignements artistiques n'ont pas été oubliés puisque les outils numériques ont également permis de garder le lien avec leurs professeurs, particulièrement investis et motivés. C'est ainsi qu'est née une chaîne Youtube regroupant des vidéos de gym douce, de cirque, de pilate ou encore de danse. Des cours en direct ont pu être mis en place, tout comme un « Blabla-Thé », espace d'échange ouvert à tous, ou des séances de relaxation-sophrologie animées par une bénévole.

Le confinement a également été l'occasion de mettre en place des initiatives originales. Parmi elles, « Laissez-vous conter », un rendez-vous téléphonique, pendant lequel un intermittent du centre lisait ou chantait un conte pendant une vingtaine de minutes. Autre projet spécial confinement, la création d'un clip vidéo mettant en scène les animateurs du centre socioculturel.

Le centre paré à rouvrir

Dès le mois de mai, le centre s'est préparé pour une réouverture, avec la pose de vitres en plexiglas, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, le réaménagement de ses salles pour respecter la distanciation sociale, ou encore une nouvelle signalisation spécifique au sol pour limiter le croisement entre les personnes présentes.



Des restaurateurs mettent les petits plats dans les grands

Autre marque de solidarité, la générosité s'est aussi manifestée dans les assiettes.

Le restaurant « La Terrasse » a offert un repas du midi et du soir aux pompiers de la caserne de Domont en avril dernier. Un geste solidaire réitéré quelques jours plus tard par l'établissement, cette fois pour les gendarmes et policiers municipaux. Ces derniers ont eu la chance de se voir livrer un repas complet par Alix Lesboueyries, Frédéric Houssais et Jérôme Stemplewski, élus de la commune. Une manière de remercier et d'encourager l'ensemble des services qui se sont attelés tout au long de la crise afin de garantir la sécurité des Domontois.



Déjeuner offert à la clinique Capiro de Domont

Autre restaurateur mobilisé, Jacques Yabas, habitant de Domont et propriétaire de la brasserie « Le Balto » à Paris XVI^e, qui a offert un déjeuner complet au personnel de la clinique Capiro de Domont.

Si l'établissement n'a pas reçu de malades, une partie de son personnel et de son matériel a été mis à disposition de la clinique Claude Bernard d'Ermon pour lutter contre la pandémie. Les employés et le personnel soignant de l'établissement étaient donc en nombre plus restreint pour assurer le suivi habituel des patients.



Déjeuner offert à la gendarmerie et à la police municipale...



... et chez les pompiers de la caserne de Domont

LE MARCHÉ EN MODE DRIVE

Après une fermeture sur arrêté préfectoral liée à la crise de la Covid-19, le marché a fonctionné avec un système de drive à partir du début du mois d'avril. Pas question pour les visiteurs de sillonner les allées, les commerçants se chargeaient de préparer les commandes des clients.

Pour commander, ces derniers pouvaient chaque semaine découvrir la liste des professionnels présents et les contacter directement. Certains d'entre eux ont également proposé des livraisons.



INTERVIEW

NICOLAS POINSSOT

Directeur de l'école élémentaire Gabriel Péri

Comment avez-vous assuré la continuité pédagogique durant le confinement ?

En début d'année, Val-d'Oise Numérique nous a mis à disposition un accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT) Benelyu. Une semaine avant l'annonce du confinement, nous nous sommes réunis en équipe pour

nous approprier cette plateforme et nous former. Nous avons ensuite pu former les élèves et donner aux parents le moyen d'accéder à cet espace. Cette préparation a permis que les choses se passent bien. Toutefois, chaque enseignant a pu mettre en place une méthodologie de travail propre avec ses élèves. Certains ont par exemple utilisé l'outil de visioconférence « Ma classe à la maison » déployé par le CNED.

Avez-vous quand même rencontré des difficultés ?

Pendant la première quinzaine du confinement, se connecter à l'ENT a été rendu complexe du fait du sous-dimensionnement des serveurs, qui n'étaient pas prévus pour recevoir autant de connexions en simultané. Nous avons donc doublé son usage avec celui de mails afin de permettre aux familles de recevoir quotidiennement le travail et les documents.

Avant même la reprise des cours le 22 juin, vous avez accueilli des enfants. Racontez-nous.

Dès le début de la crise, l'école Gabriel Péri a été le lieu

d'accueil d'enfants dont les deux parents exercent un métier de personnel soignant. Nous étions à pied d'œuvre dès le premier jour grâce à la mobilisation des équipes et des services de la Ville. Le nombre d'enfants accueillis a varié pendant la crise, car les parents s'organisaient au départ pour faire garder leur enfant autrement. Finalement, de 5 à 9 enfants étaient présents chaque jour. Outre deux enseignants volontaires, un directeur d'école était sur place chaque jour pour gérer les imprévus et des animateurs assuraient l'accueil périscolaire. À partir du 14 mai, nous avons rouvert une partie des classes en présentiel, en respectant les mesures barrières. Les familles ont répondu présent. Dès le 2 juin, nous avons même instauré une liste d'attente, n'étant pas en capacité d'accueillir une vingtaine d'élèves face à la forte demande.

Comment jugez-vous vos relations avec les autres écoles de la ville et avec la mairie pendant le confinement ?

Très bonnes ! Nous avons échangé régulièrement avec l'ensemble des directeurs et directrices d'école de la ville afin de nous coordonner, de faire circuler les informations et d'ajuster notre dispositif d'accueil. Il y a également eu une collaboration de grande qualité avec la mairie, que ce soit du côté des équipes du service scolaire, de la restauration ou des équipes chargées de nettoyer les locaux. Ce travail entre les directeurs, les enseignants et la mairie a été déterminant pour permettre de réagir rapidement et d'être prêts dès le premier jour. Je tiens particulièrement à saluer l'engagement des équipes, sans oublier celui des équipes d'animation, mais également à remercier les parents, qui se sont mobilisés pour maintenir la continuité des apprentissages pendant la crise.

TÉMOIGNAGE

DELPHINE, 50 ANS, DOMONTOISE ATTEINTE DE LA COVID-19, NOUS RACONTE

Quand et comment avez-vous attrapé la COVID-19 ?

J'ai commencé à être souffrante le 12 mars ; mon médecin a cru que c'était une angine. Je suis donc retournée travailler. Mais le 17 mars, mon état s'est aggravé et le diagnostic est tombé. J'ignore comment j'ai été contaminée.

Quels ont été vos symptômes ?

J'ai eu tous les symptômes qu'on décrits ! De la toux, 40°C de fièvre, essoufflement, courbatures, allergies, perte du goût et de l'odorat, manque d'appétit, grosse fatigue... Je dormais tout le temps. J'ai été bien malade pendant un mois et il m'a fallu encore deux semaines pour récupérer.

Avez-vous été hospitalisée ?

Oui deux jours, car j'étais déshydratée, j'avais du mal à respirer et surtout la fièvre n'était toujours pas descendue au bout de 10 jours, malgré les antibiotiques et le paracétamol. J'ai été l'une des premières patientes à être admise au service COVID de l'hôpital d'Eaubonne. J'ai été sous perfusion et sous oxygène. Le personnel a été très compétent, même si certains avaient peur. L'équipe médicale me suit encore aujourd'hui en prenant régulièrement de mes nouvelles par téléphone.

En tout cas, mon départ à l'hôpital restera le souvenir le plus marquant de cette épreuve. Je ne m'y attendais pas. Au moment où je suis montée dans l'ambulance, je me suis demandé ce qui allait m'arriver. Je repense surtout à l'angoisse que j'ai ressentie en laissant mon fils de 14 ans tout seul et en me demandant comment j'allais m'organiser pour lui.

Comment avez-vous géré la situation avec votre famille et votre entourage ?

Je me suis mise en quarantaine. Je vivais au 1^{er} étage et mon fils au 2^e étage. Il s'est senti désemparé. Il avait peur pour moi ; il venait vérifier toutes les heures si je respirais. Ma famille m'apportait des denrées alimentaires devant chez moi. Je n'avais le droit de voir personne bien sûr. Je me suis sentie un peu seule.

Comment allez-vous aujourd'hui ?

Je vais très bien. Je suis encore un peu fatiguée mais presque plus essoufflée. J'ai pu revenir travailler tranquillement après le déconfinement. Je suis contente de m'en être sortie. Je suis en forme mais c'est moralement que c'est un peu plus dur. Avec le contre coup, c'est maintenant que les angoisses surviennent. Sur le moment, j'étais dans l'action et je ne réalisais pas vraiment ce qui m'arrivait. D'ailleurs je ne me rendais même pas compte que j'avais du mal à respirer. Apparemment c'est fréquent chez les personnes qui ont été atteintes par le coronavirus. Avec le recul, j'ai pris conscience que j'avais été sacrément malade. On se dit alors qu'on n'a plus du tout envie de le revivre !

Est-ce que votre vision de la vie a changé ?

Oh oui ! Auparavant j'avais tendance à être fonceuse et aujourd'hui je suis plus réfléchie. Je prends la vie autrement. Je prends plus le temps de tout, de parler, de sortir... Avant j'étais tout le temps pressée mais maintenant je prends le temps de me poser et de profiter.

Un message et un conseil pour les Domontois ?

De profiter de la vie ! Mais le virus circule toujours, il est donc important de continuer à être prudent et d'appliquer les gestes barrières. Il faut que cela devienne naturel de se protéger et de protéger les autres.

Spécial

CORONAVIRUS

COVID-19

Les commerces et les entreprises s'adaptent à la crise

La crise du coronavirus a particulièrement impacté l'économie locale. Contraints de fermer ou d'adapter leur activité, les commerces domontois ont connu une période compliquée.



Des rues presque désertes et des rideaux baissés. Le début du confinement a davantage ressemblé à un mois d'août qu'à un début de printemps. Au fil des semaines, l'activité a heureusement repris, le temps pour les commerçants d'adapter leurs mesures d'accueil aux contraintes sanitaires. « Nous avons limité le nombre de clients à trois maximum à l'intérieur de la boutique », explique Émilie Legrand, gérante de la boulangerie du même nom. Si ses salariés sont toujours gantés, ils ont en plus adopté le masque et sont protégés par des vitres en plexiglas. Des précautions devenues la norme dans l'ensemble des commerces de la ville.

Des commerces fermés

Tous les professionnels n'ont cependant pas

eu la même chance. Si les boucheries, boulangeries ou pharmacies ont pu ouvrir, les salons de coiffure, fleuristes et autres boutiques jugées « non-essentiels » ont été contraints de rester fermés. C'est le cas du fleuriste installé avenue Jean Jaurès, dont le nouveau propriétaire venait tout juste d'ouvrir. Une situation également vécue par Susine Delmas, gérante de la boutique Janou et fleurs. « J'ai fermé dès le dimanche précédant le confinement », confie-t-elle. Quelques livraisons ont tout de même été assurées avec Interflora, dont une partie de la recette revenait aux personnels soignants. Autre secteur impacté, les opticiens ont eux aussi gardé portes closes, sauf à de rares exceptions. « Nous avions un mail pour les urgences, par exemple si un membre du personnel hospitalier avait besoin de faire réparer

ses lunettes », explique Samia Gouraya, de la boutique Atol située avenue Jean Jaurès. Le commerce a pu compter sur le soutien national de l'enseigne qui s'est occupée de commander le matériel indispensable à la protection des salariés (masques, visières...). Rouverte, la boutique dispose également d'un bac UV afin de désinfecter les paires de lunettes testées par les clients.

Un fonctionnement impacté

D'autres commerces ont adapté leur fonctionnement à cette crise inédite afin de pouvoir assurer un service minimum dans des conditions sanitaires strictes. C'est le cas de nombreux restaurants domontois qui, s'ils n'étaient pas autorisés à ouvrir leurs salles, pouvaient en revanche proposer un service de vente à emporter. « Nous avons toutefois été obligés de réduire la carte, l'approvisionnement en produits frais étant plus difficile », relève Metin Yalcin, gérant des Délices de Yalcin.

Pour la pharmacie de la Poste, l'activité a en revanche été constante, avec un travail intensif en période de pré-confinement. « L'activité a été normale pendant le confinement, mais avec beaucoup de protocoles différents et de demandes particulières », explique-t-on du côté de l'établissement. Comme dans les autres pharmacies de la commune, les équipes ont dû gérer l'accueil de patients positifs à la Covid-19 et la très forte affluence d'habitants en quête de masques. « Mais nous n'en avons pas au début », explique le pharmacien, qui a pu compter sur un don de la Région Île-de-France pour approvisionner des clients prioritaires, le temps de recevoir ses commandes.

TÉMOIGNAGES

PAROLE AUX GÉRANTS

Jacky Toulorge
Gérant de la boutique « Les 5 fleurs »



« J'avais ouvert ma boutique le 8 mars pour la fête des grands-mères, seulement quelques jours avant l'annonce du confinement. Conformément aux mesures du Gouvernement, j'ai été contraint de fermer pendant deux mois. Je n'ai donc pas réalisé de chiffre d'affaires du tout, excepté le 1^{er} mai, où j'ai tenu un drive permettant aux clients de commander. J'ai toutefois perdu une grande partie de ma marchandise. J'ai rouvert peu après la levée du confinement, en instaurant les mesures barrières nécessaires comme la limitation du nombre de clients ou le port du masque de ma part. »

Véronique Brissard
Gérante de la boulangerie « Chez Loïc et Véronique »



« Nous avons modifié nos horaires pour nous adapter à la crise. Nous avons aussi limité à trois le nombre de personnes maximum dans la boutique afin de garantir la distanciation sociale. Nous faisons attention à ne pas toucher les produits et l'argent avec la même main. Avec le confinement, notre activité a baissé de 10 %, du fait de la perte des ventes de pièces montées et des gros gâteaux. En revanche, nous avons bien travaillé en pain. Les gens en ont davantage consommé comme ils étaient chez eux. »

DYNACTIVE AU PLUS PRÈS DES ENTREPRENEURS

À défaut de pouvoir mener ses actions habituelles, le réseau des entrepreneurs Dynactive s'est tourné vers les outils numériques afin de remplir au mieux ses missions auprès de ses membres. « La crise a accéléré notre processus d'amélioration numérique », explique Philippe Piton, président de Dynactive. Le site internet s'est ainsi enrichi d'un nouvel espace dédié à la Covid-19, réalisé en partenariat avec Plaine Vallée, permettant aux entreprises de trouver des solutions financières pour surmonter la crise, découvrir les dispositifs d'aide en place, ou encore être accompagnés par des organismes partenaires. En parallèle, des forums ont été mis en place, tout comme des ateliers thématiques en visioconférence via le logiciel Zoom. « La valeur ajoutée de Dynactive est d'avoir permis aux entrepreneurs de ne pas être isolés », insiste Philippe Piton.

Si le confinement a été levé, reprendre comme avant les rencontres physiques n'était pas d'actualité. Un pic d'activité est en revanche attendu dès la rentrée. « Nous nous préparons déjà à être très sollicités en septembre », reconnaît Philippe Piton. Pour aider les entrepreneurs de son territoire, Dynactive s'est posé en Relais local des dispositifs publics d'aide aux entreprises et commerçants. Le rôle de l'association : identifier les professionnels en difficulté susceptibles de pouvoir bénéficier d'un coup de pouce afin de rebondir rapidement.

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER DYNACTIVE ?
Tél : 06 25 02 69 94 - Courriel : contact@dynactive.fr
Formulaire de contact accessible sur www.dynactive.fr

LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES EN AVANT

La crise aura permis de mettre en avant certaines entreprises membres de l'association, dont les compétences se sont révélées utiles. Parmi elles, la société Ouragan installée à Groslay, qui a produit des masques de protection. Via son réseau d'entrepreneurs, Dynactive a également pu faire montre de solidarité, par exemple à l'occasion de Pâques avec un don de chocolats destinés aux personnels hospitaliers de l'Hôpital Simone Veil d'Eaubonne, réalisé avec le concours de l'entreprise Guyaux, basée à Andilly.

Merci à la Région et aux professionnels

Alors que les masques se sont faits rares, Domont a pu compter sur l'aide régionale. Daniel Fargeot, le Maire d'Andilly a ainsi remis à la commune des masques pour les 5 pharmacies de la ville au nom de la Région Île-de-France. Des protections à destination des professionnels de santé et de certains patients ayant une prescription médicale. Le Conseil régional a également offert des masques chirurgicaux distribués aux commerçants de Domont ouverts pendant le confinement. Des protections remises aux professionnels par Benjamin Chkroun, Conseiller régional, aux côtés de Frédéric Bourdin. La Ville a également fourni plusieurs masques à la clinique vétérinaire de Domont ainsi qu'à la résidence ORPEA, à un cabinet d'infirmières et à l'association Cathy Services qui s'occupe des personnes à domicile...

Les professionnels ont également largement participé à l'effort solidaire avec de précieux dons. Parmi eux, la société AECD qui a remis 3 500 masques chirurgicaux et 260 litres de gel hydroalcoolique à la commune. La gérante du salon de coiffure CARRÉ 27, Carole Frey, a de son côté remis 1 000 masques chirurgicaux qui ont pu être distribués aux professionnels médicaux de Domont. L'entreprise Philippe Vediaud a pour sa part fait don de masques papier distribués aux médecins généralistes et infirmières de la commune. 1 000 autres masques chirurgicaux ont été mis à disposition de la Ville par le Café du marché et 100 autres par Claude Solarz, vice-président de PAPREC.



Lababois : 130 000 euros d'investissement pour la sécurité

Le Groupe Lababois, négociant bois panneaux en Île-de-France (13 points de vente et 2 ateliers de transformation) dont le siège est à Domont, a dû, suite à cette crise sanitaire sans précédent réorganiser l'ensemble de ses points de vente pour préserver la sécurité de tous tout en continuant à participer à l'activité économique. C'est le point de vente situé à Domont qui a servi de laboratoire afin de tester les aménagements pour ensuite les dupliquer à l'ensemble des sites. Seuls quelques jours de fermeture auront été nécessaires au début de la crise afin de mettre en place les principales mesures autour de trois axes fondamentaux : absence totale de contact physique, respect d'une distance minimale d'1 mètre avec tous les interlocuteurs, lavage des mains au moins toutes les heures. Pour accueillir à nouveau les clients dans de bonnes conditions, les parkings ont été balisés à l'aide de cônes et de barrières pour éviter tout croisement et travailler uniquement en enlèvement avec commande préalable. « Excepté pour les chargements volumineux, nos caristes ne touchaient pas la marchandise et respectaient la distance minimale d'1 mètre » développe Romain Chantelard en charge des procédures Covid-19 pour le Groupe Lababois. Comme toutes les entreprises, Lababois a subi la pénurie mondiale de matériel de protection. Si elle a pu compter sur la réactivité de



ses prestataires de ménage pour obtenir des gants, du gel hydroalcoolique ou encore du virucide, il a dû puiser dans ses stocks d'équipements et de protections individuelles avant de recevoir ses premiers masques. Pour ce faire, le groupe s'est rapproché d'autres négociants, également adhérents du groupement STARMAT, pour passer directement en Chine une commande de 25 000 masques. L'ensemble du matériel a été reçu à Domont avant d'être réparti dans les différentes agences. Au total, le groupe aura consenti un investissement de 130 000 euros en consommables et aménagement. Conscient de la possibilité d'une seconde vague, le Groupe Lababois a décidé de se doter d'une réserve importante de matériel en espérant toutefois ne pas avoir à s'en servir. Cette période aura tout de même eu des effets positifs pour le groupe. « Nous avons appris à gérer nos stocks différemment afin de favoriser les échanges entre agences pour répondre plus rapidement aux demandes de nos clients et éviter les ruptures. Nous avons également constaté un investissement total de nos équipes et une grande solidarité. Là où la volonté est importante les difficultés diminuent » souligne Romain Chantelard. Avant de conclure en citant Sénèque : « La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie. »

Des masques réutilisables pour les Domontois

Le 6 juin s'est déroulée la première distribution des masques commandés par la Ville pour tous les Domontois. Un événement très attendu, retardé en raison de la forte demande et des mesures de contrôle qualité.

Il aura fallu attendre plus que prévu. Le 6 juin dernier, la municipalité a distribué une partie des 16000 masques en tissu réutilisables commandés dans le cadre de la crise de la Covid-19. Des protections destinées aux habitants âgés de 11 ans et plus, ainsi qu'aux personnels municipaux. Deux points de distribution, tenus par des élus du conseil municipal, avaient été mis en place à la Salle des Fêtes et au gymnase Jean Jaurès, en fonction du bureau de vote des habitants lors des dernières élections. Avec le choix de ces deux lieux assez vastes, le but était de permettre le plus grand respect des gestes barrières, avec un flux maîtrisé de public, des distances de sécurité et des files différentes à la fois en fonction de son numéro de bureau de vote, ainsi que pour entrer et sortir. Une seule personne par famille pouvait venir s'approvisionner pour tous les membres de son foyer. Pour pouvoir repartir avec un ou plusieurs masques, il était nécessaire de se présenter sur place, muni d'une pièce d'identité par bénéficiaire, ainsi que d'un justificatif de domicile récent et du livret de famille.

Une organisation en urgence

Face au déblocage soudain de la livraison des masques pour la commune, la municipalité a manqué de temps pour informer les habitants par voie postale. Une communication sur internet, Facebook et les panneaux à LED a donc été mise en place le vendredi 5 juin, date de livraison des masques dans la commune, pour une distribution le 6 juin.

Le but était de ne pas repousser d'une semaine supplémentaire la distribution physique. Pour les personnes n'ayant pas pu se rendre sur place, d'autres distributions ont été mises en place entre le 9 et le 19 juin à l'Hôtel de Ville.

QUESTIONS

POURQUOI DES MASQUES SI TARD À DOMONT ?

La municipalité a très tôt décidé de passer commande à un fournisseur avec une préoccupation majeure : s'assurer que les masques distribués soient de bonne qualité et assurent bien leur mission de barrière contre le virus. C'est l'une des premières raisons pour laquelle le délai de livraison a été allongé. En effet, la Ville a été sollicitée par des entreprises se prétendant capables d'obtenir des masques dans des délais assez courts. Problème, la qualité et la provenance des produits étaient douteuses. Pire, certains « fournisseurs » refusaient de délivrer les certifications malgré des demandes répétées de la mairie. Entre sécurité et rapidité, le choix a donc été fait, avec la sélection d'une entreprise fiable et de masques validés par les institutions les plus sérieuses dont l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH).

Toutefois, conformément aux directives gouvernementales, l'autorisation de diffuser les masques était soumise à la validation de la Direction Générale de l'Armement (DGA). Cette dernière a fait passer, tout au long de la crise, des tests extrêmement poussés et rigoureux à des milliers d'échantillons de masques commandés par des clients français pour vérifier leur efficacité. Il aura fallu attendre plus d'une semaine pour que la DGA donne son agrément, permettant au fournisseur de la commune de finaliser sa production et de livrer ses protections.

Arrivés fin mai sur le tarmac de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, les 16000 masques ont finalement été bloqués en zone de dédouanement, sans pouvoir être récupérés par le camion de livraison chargé de retirer la commande. Il aura fallu attendre le 5 juin pour enfin voir les cartons arriver dans la commune, récupérés directement à l'aéroport par des élus de la Ville.

POURQUOI UNE DISTRIBUTION EN MAIN PROPRE PLUTÔT QU'AU DOMICILE DES HABITANTS ?

C'est l'une des grandes questions revenue régulièrement suite à la distribution des masques. Domont s'est appuyée sur l'expérience d'autres communes afin de choisir son mode de distribution. Face aux nombreux vols dans les boîtes aux lettres et aux agressions des livreurs, la municipalité a décidé de ne prendre aucun risque en optant pour une remise en main propre.



Restons vigilants... prenons soin les uns des autres

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

- 1 Bien se laver les mains
- 2 Mettre les élastiques derrière les oreilles
ou
 Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- 3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

- 1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- 2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
ou
 s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- 3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

0 800 130 000 (appel gratuit)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Déconfinement ne rime pas avec relâchement. Outre le port du masque, il importe d'appliquer au quotidien les gestes barrières afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19.

PETIT RAPPEL :

Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou une solution hydroalcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Éviter de se toucher le visage

Se saluer sans se serrer la main ou s'embrasser

Garder une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes

Le lavage des mains doit être minutieux

80 % des microbes se transmettent par les mains. Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Rincez-vous les mains abondamment.
- Utilisez du savon et frottez-vous les mains paume contre paume.
- Nettoyez le dos des mains, la zone entre vos doigts et vos ongles.
- Rincez bien vos mains et séchez-les.

Pensez aussi à désinfecter régulièrement les objets et les surfaces.



NUMÉROS D'URGENCE ET D'AIDES

- Violences conjugales : 39 19
- Enfance en danger : 119
- Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés : 39 77
- Numéro unique régional : 01 53 85 53 85
- Psy Île-de-France : 01 48 00 48 00
- Accueil local de La Croix-Rouge : 01 39 91 05 20
- Soutien à la parentalité : 01 34 33 58 40
- Soutien psychologique aux familles endeuillées par la COVID-19 : 01 48 95 59 40
- Pour toute question sur la COVID-19 : 0800 130 000

Déconfinement : et maintenant ?

La levée du confinement s'est faite progressivement à partir du 11 mai. Le 2 juin, la France est entrée dans la phase 2 du déconfinement. « La liberté va redevenir la règle, et l'interdiction l'exception » avait annoncé le Premier ministre Édouard Philippe. À partir du 15 juin, l'ensemble de la France est passé en zone verte, à l'exception de la Guyane et de Mayotte qui restent classées en orange car les indicateurs sanitaires y sont encore préoccupants. De vos services municipaux à votre vie quotidienne, la Ville vous guide et vous accompagne dans la phase 3 du déconfinement qui a débuté le 22 juin.

SERVICES MUNICIPAUX

Les services de la Ville ont rouvert progressivement leurs portes au public. Des mesures d'hygiène et de distanciation ont été mises en œuvre pour garantir le respect des règles de sécurité sanitaire.

Écrans de protection en plexiglas sur les bureaux, marquage au sol pour matérialiser la distance d'1 mètre entre les personnes, sens de circulation fléché, entrées et sorties distinctes, régulation des flux, désinfection des locaux et du matériel, distributeurs de gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire...

Toutes les mesures sont prises pour protéger les administrés et les agents.

Hôtel de Ville

47, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 55 00
Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 19h30
Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30

État-civil

47, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 55 00
Lundi : 13h30 à 19h30 - Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Urbanisme

47, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 55 00
Uniquement sur rendez-vous

Communication

47, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 55 04
Uniquement sur rendez-vous

Enfance - services administratifs

47, rue la mairie - Tél : 01 74 04 21 40
Lundi : 13h30 à 19h30
Mardi et vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h30
Jeudi : 14h à 17h

Événementiel - Sport et associations - Loisirs seniors

47, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 55 73
Lundi : 13h30 à 19h30
Mardi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 14h à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30

Centre Communal d'Action Sociale

18, rue de la Mairie - Tél : 01 34 39 19 00
Uniquement sur rendez-vous

Service Municipal Jeunesse

83, rue Aristide Briand - Tél : 01 74 04 23 50
Uniquement sur rendez-vous

Maison de la Petite Enfance

54, avenue Jean Jaurès - Tél : 01 74 04 21 20
Du lundi au vendredi : 8h à 12h30 et 14h à 18h



Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

66, avenue Jean Jaurès

Tél : 01 74 04 22 10

Mardi : 10h à 12h (sur rendez-vous) et 14h à 17h

Mercredi : 10h à 12h (sur rendez-vous) et 14h à 17h

Jeudi : 10h à 12h (section adulte) et 14h à 17h

Vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h (sur rendez-vous)

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas possible de :

- lire ou travailler sur place
- accéder à l'espace multimédia et aux ordinateurs en libre-service
- utiliser le photocopieur

- utiliser le service REVODOC
- déposer les livres dans la boîte de retour

Vous pourrez rendre vos documents et en emprunter de nouveaux pour une durée de 2 mois. Tous les documents remis à votre disposition dans la bibliothèque auront préalablement été mis de côté pendant cinq jours et désinfectés avec un produit hydroalcoolique. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires pour accéder au bâtiment.

La médiathèque sera fermée cet été du samedi 1^{er} au samedi 22 août inclus.

Les prêts sont doublés (20 documents dont 4 CD et 4 DVD maximum par carte) à partir du 1^{er} juillet.



Une initiation à l'art pour les tout-petits

Un peu de couleurs en cette période de déconfinement. Dès son plus jeune âge, l'enfant prend plaisir à expérimenter, manipuler la matière et mélanger les couleurs. En vue d'une exposition intitulée « Avec mes 10 doigts », les équipes du multi-accueil, de la crèche familiale et du RAM ont organisé des ateliers de peinture pour les enfants avec des techniques originales telles que la peinture à l'esquimaux, au ruban adhésif ou encore à l'essoreuse à salade.

Initialement prévue à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, l'exposition a dû être annulée en raison de la crise sanitaire et du confinement. Les équipes de la Maison de la Petite Enfance ont alors décidé d'exposer les œuvres des petits artistes dans leurs locaux. Ainsi les familles profitent-elles de ces touches de gaieté sur les murs depuis le déconfinement.

Bravo aux professionnels de la petite enfance pour leur initiative et leur dynamisme. Comme ils le soulignent, « La créativité est un chemin infini qui permet à chacun d'exprimer sa différence et son individualité. Préservons-la ! ».



BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'accès et l'utilisation des équipements municipaux sont à nouveau autorisés dans les conditions et les limites prévues par la réglementation en vigueur.

Aussi les stades, les gymnases, les salles ainsi que le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens sont-ils à nouveau ouverts. Les vestiaires restent cependant fermés.



ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS : UNE RENTRÉE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Pour répondre aux mesures de déconfinement progressif du Gouvernement, la Ville a rouvert les 8 écoles primaires le 14 mai en suivant un protocole sanitaire strict. Sous l'égide du service enfance, un important travail a été mené afin de permettre une reprise scolaire en toute sécurité. Une mission d'autant plus complexe que la Ville a été obligée de s'adapter très rapidement aux nombreuses exigences sanitaires imposées par le Gouvernement quelques jours auparavant. Désinfection des locaux, adaptation des espaces, mise en place de cheminements adaptés, marquages au sol, installation de signalétiques relatives aux gestes barrières, rangement des espaces des accueils de loisirs... rien n'a été laissé au hasard. Le choix a été fait de permettre à 170 enfants, sur la base du volontariat des parents, de faire leur rentrée deux jours après la date de rentrée officielle afin de leur garantir des conditions sanitaires optimales. D'abord ouvertes pour les classes de grande section de maternelle, CP et CM2, les écoles ont ensuite accueilli tous les autres niveaux. À noter qu'un sondage avait été adressé aux familles dans le cadre de la reprise scolaire.

Le 22 juin a marqué une nouvelle étape très attendue des familles, des élèves et des enseignants, celle du retour de tous à l'école et au collège pour préparer la rentrée prochaine en permettant à chaque élève de s'y projeter dans les meilleures conditions. Les mesures sanitaires ont pu être assouplies. En revanche, le lycée est resté fermé.

Encore bravo aux équipes qui ont permis de rouvrir les établissements scolaires et les accueils de loisirs dans le respect des règles sanitaires au bénéfice de la réussite des élèves : les enseignants et directeurs d'écoles, les animateurs, les ATSEM, le service enfance, les services techniques, les personnels de restauration et d'entretien.

Les accueils de loisirs seront ouverts pendant les vacances d'été du lundi 6 juillet au lundi 31 août 2020.



VIE QUOTIDIENNE

Petit à petit, la vie reprend son cours, même si nous devons continuer à respecter certaines mesures restrictives. À ce jour :

- Les rassemblements dans l'espace public sont toujours limités à 10 personnes.
- Les déplacements au-delà de 100 km de son domicile sont désormais autorisés.
- Dans les transports en commun, l'attestation employeur n'est plus obligatoire.

En revanche, le port du masque à partir de 11 ans y reste de rigueur.

- Les forêts, parcs et jardins publics, espaces verts et plans d'eau sont à nouveau ouverts.
- Tous les commerces ont repris leur activité.
- Depuis le 15 juin, les restaurants ont rouvert leurs portes, aussi bien en extérieur qu'en intérieur (avec un espace des tables). L'occasion de partager un bon moment en famille ou entre amis et soutenir nos restaurateurs domontois.

N.B : Les informations devraient évoluer à partir du 11 juillet, mais votre *Domontois* sera déjà imprimé.

Renseignements : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Cimetière

Depuis le 11 mai, le cimetière est ouvert tous les jours de 8h à 19h.

3, route de Montmorency

Renseignements : 01 39 35 55 00



Marché

Depuis la levée du confinement, le marché a rouvert aux jours habituels, avec des mesures de sécurité renforcées. Primeurs, bouchers, volaillers, poissonniers, boulangers, fleuristes... tous vos commerçants vous attendent avec le sourire.

62, avenue Jean Jaurès - Tél : 01 39 91 63 83 - Jeudi et dimanche de 8h à 13h



La Poste

Le bureau de poste de Domont est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mardi avec une ouverture à 9h30) et le samedi de 9h à 12h. La distribution du courrier et des colis a repris tous les jours du lundi au samedi. Les agents vous accueillent selon les consignes sanitaires.

38, avenue Jean Jaurès



Cinéma

Depuis le 22 juin, votre cinéma vous accueille à nouveau. Afin de veiller à la sécurité de tous, un siège doit être laissé libre entre chaque groupe pour le moment et les séances sont limitées à trois par jour (14h30 / 17h30 / 20h30) pour désinfecter les lieux et éviter que les spectateurs se croisent.

2, allée Sainte Thérèse - Tél : 09 60 39 45 09

Programme disponible sur www.domontcinema.com et en page 16.



Collecte des déchets

Pendant toute la période de confinement, le Sigidurs s'est mobilisé pour poursuivre son activité de collecte et traitement des déchets.

Malgré les nombreux aléas liés aux conditions sanitaires, la majorité des services du Sigidurs ont pu reprendre normalement depuis le déconfinement : collectes, réseau des déchetteries, cartes d'accès aux déchetteries, livraison des bacs...

Renseignements et calendrier de collecte sur www.sigidurs.fr

BORNES ENTERRÉES AU CŒUR DE VILLE

Dans une démarche d'optimisation de la collecte des déchets, la Ville a équipé le Cœur de ville d'un nouveau mode de stockage de déchets : les bornes d'apport volontaire enterrées. Après celles installées Place de la République, les bornes du Cœur de ville sont actives depuis début juillet.

Qu'est-ce qu'une borne enterrée ?

Ce dispositif est constitué d'une cuve enterrée de grande contenance et d'une partie aérienne qui permet d'y déposer les ordures ménagères, les emballages et papiers recyclables, ou le verre. Une fois remplie, un véhicule de collecte adapté vient soulever chaque borne et la vider dans son caisson. Une plateforme remonte automatiquement afin d'obstruer le trou laissé par la borne et garantir ainsi la sécurité du personnel et des riverains. Le fond de la cuve s'ouvre et se referme au-dessus du caisson pour éviter la chute de déchets sur le trottoir.

Quels sont les avantages ?

- Amélioration du cadre de vie : impact visuel plus esthétique, libération des trottoirs, diminution des nuisances olfactives et sonores
- Tri facilité par la proximité des 3 flux regroupés au même endroit : ordures ménagères, emballages recyclables et verre

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Optimisation des coûts de collecte
- Diminution des risques d'incendie et des actes de vandalisme
- Diminution des émissions de CO₂ grâce à la réduction des temps et des fréquences de collectes

Ne pas dépasser les bornes...

Afin d'assurer le bon fonctionnement des bornes et veiller à la salubrité publique, il convient de :

- Ne rien déposer à côté des bornes
- Ne pas stationner devant les bornes



